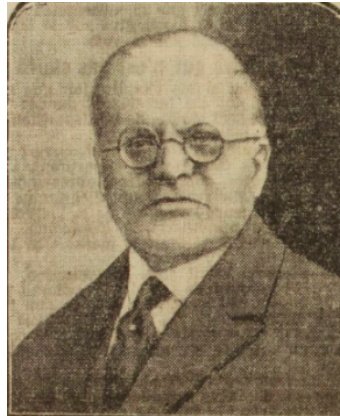


## OPTORG

(de *OPT* = gros et *ORG* = commerce, en russe)  
Société anon., 17 octobre 1919

Jules LORTHIOIS, président



Né le 14 janvier 1875 à Tourcoing.  
Fils de Jules Lorthiois (1842-1898), fabricant de tapis,  
et de Jeanne Sophie Leurent (fille d'un député du Nord).  
Aîné de six enfants.  
Marié à Marie-Madeleine Franchomme, fille d'Hector, président de l'Automobile-Club du Nord.

Mêlé à l'affaire dite du [Trust des fabricants de tapis](#) (1913).  
Administrateur du Comptoir central d'achats industriels pour les régions envahies (1916),  
de la Société des Verreries à bouteilles du Nord (1918), l'un de ses sœurs ayant épousé Firmin Houtart,  
de la Société d'études et d'entreprises textiles,  
et de La Textile, Société française d'exportation (1919),  
de la Société financière des pétroles (1919-1924),  
des Verreries de Saumur (1919-1924),  
du Crédit national (décembre 1919),  
de la Société française des pétroles, essences et naphthes (P.E.N.)(avril 1920),  
de la Société commerciale d'Abyssinie (Anciens Établissements G. Guigniony)(mai 1920),  
avec trois autres administrateurs d'Optorg,  
de L'Industrielle Lainière (juin 1920) : grandes filatures de Neugedein (Bohême), participation dans la  
Branch River Wool Combing C°, à Woonsocket (Rhode Island, USA),  
des Usines Glorieux et de Pierrepont à Roubaix (s.d.),  
président de la Société vinicole de Champagne (juillet 1920) :  
rachat du champagne [G.-H. Mumm](#), sous séquestre,

administrateur de la Banque française pour le commerce et l'industrie (BFCI)(déc. 1920),  
de l'Union industrielle de crédit pour la reconstitution (UIC)(janvier 1921),  
de la Banque française des Pays d'Orient (février 1921),  
du Groupement général des industries textiles des régions sinistrées (août 1921),  
de la Société nationale de la viscose (mai 1925), représentant de Lorthiois, Leurent et fils  
de l'Union générale du Nord (assurances)  
de la Société d'éditions documentaires industrielles (déc. 1926) : publication de l'*Annuaire industriel*,  
et de plusieurs affaires belges : Nouvelles Huileries anversoises, Grands Magasins de la Bourse,  
Herseautoise

Président de l'Union des fabricants de tapis de France ;  
vice-président de la Société industrielle et commerciale de Tourcoing ;  
conseiller du commerce extérieur (mai 1922),  
Chevalier (1923), puis officier (1926) de la Légion d'honneur.

Nécrologie : *Le Grand Écho du Nord de la France*, 4 mai 1929 (ci-dessous).

## LES DÉBUTS : INFORTUNES AVEC LES SOVIETS

### CONSTITUTION

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 12 décembre 1919)

Compagnie Optorg, Société pour le développement du commerce et de l'Industrie en Russie et pays limitrophes. Capital 2 millions de francs, divisé en 4.000 actions de 500 fr. Siège social à Paris, 33, avenue Hoche. Conseil d'administration : MM. [Joseph] Destombes<sup>1</sup>, [Jules] Lorthiois et [Alarik] d'Arnhjelm [d'Ornhjelm]. Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Mahot de la Quérantonais. — *Gazette du Palais*, 12 nov.

### LA COMPAGNIE OPTORG (*Le Monde des affaires*, 1952)

---

<sup>1</sup> Joseph Destombes : nous trouvons en 1919 un Joseph Destombes, courtier en laines à Roubaix, 36, rue de Chantilly. Blessé en juillet 1922 dans une collision avec une autre automobile. Le même, en janvier 1924, désormais domicilié, 128, rue de Lille, lors d'un nouvel accident à Roubaix, tue une femme et blesse grièvement ses deux enfants.

Nous avons en outre un Joseph Destombes, négociant à Paris, 15, rue d'Hauteville, qui est manifestement l'administrateur d'Optorg et qui paraît ne faire qu'un avec le précédent. Administrateur des Verreries de Saumur (octobre 1919), de la Société financière des pétroles, de la Société française des Pétroles, essences et naphthes (PEN)(avril 1920), de la Société française des Pétroles Premier (octobre 1920), de la Société vinicole de Champagne (décembre 1920), des Verreries du Saumurois (juin 1924) (suite des Verreries de Saumur), des Verreries à bouteille du Nord, vice-président des Procédés Raoul Pictet (dans les premiers cas avec Jules Lorthiois, dans les trois derniers avec Firmin Houtart). En décembre 1927, nouvel accident : il écrase une septuagénaire et blesse son petit-fils à Voisinlieu-les-Beauvais.

[...] M. Robert Lemoult, était aspirant en 1914 ; il fait la guerre dans les chars, est grièvement blessé et se retrouve, la guerre finie, comme des milliers de jeunes démobilisés qui ont interrompu leurs études avant leur terme <sup>2</sup>.

Mais il fait connaissance d'un citoyen russe, M. d'Ornhiem [d'Ornhjelm], qui avait mis sur pied un plan tout à fait séduisant de commerce avec l'Europe du Nord, et venait de fonder la Compagnie Optorg.

À vrai dire, les débuts n'avaient guère été encourageants. Si la première cargaison était bien arrivée à Odessa, on avait perdu toute trace de la seconde, le navire s'étant perdu corps et biens, fort mystérieusement, peu après le passage du Bosphore, par calme plat. [...]

---

### Le groupe Optorg

in Jean Suret-Canale, *Afrique et capitaux*, t. 1, 1987, Paris, Éditions sociales

[126] Le nom — russe ! — de cette firme tient à ses origines (commerce de céréales en Russie avant 1917 [CQFD ! En fait, Optorg n'a été créée qu'à la fin de 1919 et son nom signifie commerce de gros]), mais sa filiation est plus lointaine : elle fut, jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'instrument principal de la vieille maison de commerce colonial bordelaise et protestante Gradis, dont les activités remontent à l'époque de la traite des nègres (1688)[Quel salmigondis ! La maison Gradis n'était point protestante mais juive. Et Optorg n'était nullement son instrument. Il se trouve seulement que l'un des fondateurs d'Optorg, James Schwob d'Héricourt <sup>3</sup>, était l'un des nombreux cousins de [Georges Schwob d'Héricourt](#), qui épousa une fille Gradis et devint l'un des dirigeants de cette maison]. [...]

Jean Suret-Canale, « L'Afrique en perdition,  
Quelques réflexions  
sur l'évolution économique »  
(*La Pensée*, mars 1990, p. 109)

[Même refrain, même confusion :]

C'est en 1947 que la firme OPTORG s'implante en Afrique. Elle est également à racines bordelaises (on y trouve des représentants de familles qui s'enrichirent au XVIII<sup>e</sup> siècle dans la traite des Noirs).

---

### Compagnie Optorg

Société pour le développement du commerce et de l'Industrie  
en Russie et pays limitrophes

---

<sup>2</sup> Robert Lemoult n'était pas aspirant en 14 et n'a effectué que la seconde moitié de la guerre dans les chars. Né à Paris le 11 novembre 1893, Lemoult débute son service militaire en 1913 comme cavalier de 2<sup>e</sup> classe au 1<sup>er</sup> régiment de dragons de Joigny. Il est maréchal des logis en août 14. À l'automne 1916, avec l'escadron du capitaine Bossut, il passe dans les chars (l'artillerie spéciale). Il est promu adjudant le 24 mai 1917 et désigné pour un stage officier à l'École d'artillerie de Fontainebleau en novembre suivant. Sous-lieutenant à l'issue de son stage, en février 1918, il finit la guerre dans les chars.

Marié à Cholon, le 22 avril 1933, avec Hélène Marie Louise Amathieu (Orléans, 9 octobre 1893-Paimpol, 23 novembre 1977), divorcée de Jean Bourgoin, polytechnicien, résistant.

Décédé à Neuilly-sur-Seine, le 27 juillet 1972.

<sup>3</sup> James Schwob d'Héricourt (1874-1939) : successeur en 1929 de Jules Lorthiois à la présidence. Voir encadré ci-dessous.

(*La Journée industrielle*, 19 juin 1921)

Cette société a tenu, le 18 juin, à son siège social, 63, avenue des Champs-Élysées, à Paris, son assemblée ordinaire, sous la présidence de M. James Schwob, vice-président.

Le rapport du conseil d'administration rendait compte du premier exercice social, s'étendant du 19 octobre 1919 au 31 décembre 1920.

L'assemblée a décidé la distribution d'un intérêt de 6 0% au prorata des versements effectués.

Le bilan fait ressortir un solde bénéficiaire de 487.549 fr., sur lesquels 24.377 fr. sont portés à la réserve légale. Après l'intérêt alloué aux actions, qui absorbe 353.576 fr., et les allocations statutaires, il reste à reporter à nouveau 28.549 fr.

Des déclarations du président, il ressort que la société a procédé à de gros abattements sur marchandises. Elle s'est trouvée, particulièrement en Crimée, en face de difficultés venant de ce qu'il lui a fallu réaliser des céréales pour le compte de Wrangel. Mais on peut espérer que la marche des affaires sera dorénavant favorable à la société.

Sur la demande d'un actionnaire, le président a déclaré que le prix actuel des actions composant le portefeuille titres est supérieur au prix d'achat porté au bilan. Ce poste comprend essentiellement des actions privilégiées de la Société vinicole de Champagne\*.

Les comptes et la répartition soumis à l'assemblée ont été adoptés. Les actions libérées auront à recevoir 32 fr. .30, et les actions libérées du quart 4 fr. 664, qui seront payables au siège social, à partir du 15 juillet.

Répondant à un actionnaire, le président a déclaré que l'appel des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> quarts n'est pas encore envisagé.

D'ailleurs, l'exercice en cours se présente bien. Les rentrées qui se sont faites jusqu'ici sont importantes. Les avances sur marchandises en consignation ne laissent pas d'aléas. La société a eu à effectuer des opérations difficiles ; elle y est néanmoins parvenue. Quant à l'inscription des actions à la cote, elle ne saurait se poser actuellement.

En ce qui concerne la possibilité de faire des affaires avec la Russie, on peut l'envisager, malgré les difficultés qui se présentent, surtout au Caucase. La société a en Russie sept agents qui travaillent activement au développement de ses affaires. Les transactions commerciales y sont possibles, puisque les bolcheviks ont, sinon en grande quantité, du moins certainement, des marchandises à exporter, et que le gouvernement actuel paraît, à cet égard, témoigner de bonnes dispositions, dont il serait sans doute sage de profiter.

L'assemblée a ratifié la nomination comme administrateurs de MM. Félix Vanoutryve<sup>4</sup>, Stéphane Kahn et Vorobieff Vassili.

---

<sup>4</sup> Félix Vanoutryve (Lille, 1885-Roubaix, 1953) : fils de Félix Vanoutryve et de Marguerite Masurel. Héritier de la grande manufacture de tissus d'ameublement Vanoutryve fondée en 1860. Marié en 1910 avec Marguerite Cavrois (Pierre Cavrois épousant le même jour Lucie Vanoutryve). Exploitant forestier dans l'Orne (1918), administrateur de la Compagnie générale de réassurance à Roubaix (juillet 1920), de la Société vinicole de Champagne G.H.Mumm et de la Société fermière de la Czenstochovienne (déc. 1920), des Suspensions de Ram (1922), de Carbonia (1928) : usine de distillation à basse température à Lens suivant le procédé américain KSG ; de plusieurs sociétés du groupe Devilder-Crédit général des pétroles (Financière de Paris, Société française des pétroles de Tchécoslovaquie, Pétroles de Dabrowa) (1928-1932), de la Société Niabang (1930) : caféiers au Cameroun (avec divers membres du groupe Devilder), de la Société des Laboratoires d'hygiène du docteur Charpy (1929), de la Société pour l'exploitation des Anciens Établissements Édouard Toulemonde, à Hem (Nord)(1930), de la Société nationale de la Viscose, de l'Abeille marocaine (1948)... Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 27 mai 1926).



## TRIBUNAUX

La revendication de marchandises confisquées par les Soviets  
(*Le Journal des débats*, 14 novembre 1923)

Devant la 5<sup>e</sup> chambre du tribunal civil, présidée par M. Burnod, a été plaidée hier une instance en revendication introduite par les frères Bouniatan, commerçants arméniens, contre la Société Optorg, détentrice de marchandises acquises des Soviets.

L'espèce est la suivante : le 26 mai 1921 le vapeur « Lucie », affrété par la Société « Optorg » et venant de Novorossisk, est arrivé à Marseille avec un chargement de frisons de soie d'une valeur d'un million et demi.

M. Bouniatan ayant relevé sur les balles débarquées la trace de ses initiales, fit saisir le chargement, qui avait été acquis par la Société Optorg des autorités soviétiques.

Au cours de sa plaidoirie pour M. Bouniatan, M<sup>e</sup> Sarraute a donné lecture d'une lettre de M. Poincaré, président du Conseil, qui déclare :

« Le gouvernement français a toujours soutenu la thèse que les courtiers qui auraient des revendications à élever sur les marchandises exportées par le gouvernement des Soviets ou par ses agents pourraient, en tout état de cause, s'adresser aux tribunaux pour faire valoir leurs droits de propriétaires dans le cas où l'identification des marchandises réclamées serait établie. J'estime que, dans le cas particulier sur lequel vous voulez bien me consulter, il appartient aux tribunaux seuls de décider si la revendication est justifiée, conformément aux règles du droit civil et du droit commercial, sans que les actes des gouvernements soviétiques non reconnus de Russie et d'Azerbeïdjan puissent fournir un motif d'exception ou être invoqués pour limiter la compétence des juges. »

M. le bâtonnier Fourcade a plaidé pour la Société Optorg, qui a acquis de bonne foi.

M. le substitut Chatry a conclu au bienfondé de la revendication des frères Bouniatan.

Le jugement sera rendu le 3 décembre.

Gazette des tribunaux  
Les décrets des Soviets  
par Georges Claretie

(*Le Journal des débats*, 13 décembre 1923)

La question de leur légalité vient, pour la première fois, de se poser devant un tribunal français. Elle n'a pas été admise.

Le procès était assez curieux. Les frères Bouniatan sont des fabricants de soieries du Caucase. Un beau jour, en vertu d'un décret des Soviets nationalisant les marchandises, leurs soies ont été saisies et confisquées. Mais le gouvernement, des Soviets les a vendues et elles furent achetées à Rostor-sur-Don par la Société Optorg, qui les importa en France.

À Marseille, elles furent reconnues par les frères Bouniatan, qui les revendiquèrent comme leur propriété, disant, que le gouvernement des Soviets les en avait illégalement dépouillés, et ils plaidèrent contre la Société Optorg.

Si le décret des Soviets était valable pour la justice française, les marchandises appartenaient valablement à la Société Optorg, sinon celle-ci les détenait, illégalement. Telle était la question soumise à la 5<sup>e</sup> Chambre présidée par M. Burnod. Après les plaidoiries de M. le bâtonnier Fourcade et de M<sup>e</sup> Sarraute, le Tribunal a déclaré que le gouvernement des Soviets n'ayant pas été reconnu par le gouvernement français, ses

actes et ses-décrets sont sans valeur aucune pour tes tribunaux français. Les frères Bouniatian n'ont donc pu être dépouillés de leur bien, qui devra leur être restitué.

---

Optorg  
(*Le Journal des finances*, 11 janvier 1924)

[...] Comment s'étonner dès lors que les Soviets soient mécontents et qu'après avoir donné un premier signe de ce mécontentement en désertant la Foire de Lyon, songent aussi à rappeler et à transférer à Londres le siège social de la Société Optorg, qui cependant, n'est pas encore partie, tandis que M. Scheinemann et son successeur, M. Skobeleff, envisagent leur tâche avec peu d'enthousiasme [...]

---

Les relations franco-soviétiques  
Une déclaration de M. Krassine  
(*Le Journal des débats*, 25 janvier 1924)

Moscou, le 23 janvier. M. Krassine communique aux journaux son opinion sur les relations franco-soviétiques :

Il ne faut pas faire figurer au centre du problème la question difficile des dettes et des biens nationalisés, car cette question repousse à l'arrière-plan l'objectif urgent : la création d'une base juridique pour le commerce franco-soviétique. En établissant à Paris une représentation, nous ne nous sommes jamais fait d'illusion au sujet de la possibilité d'un bon développement du commerce sur une base aussi imparfaite, nous considérons notre agence parisienne comme une expérience provisoire, que nous avons continuée pendant deux ans.

Nous sommes fondés à attribuer à la pression des autorités françaises l'insuccès des pourparlers entamés avec certaines maisons françaises touchant des concessions également avantageuses pour les deux parties. Exemple : Groznyi et Bakou, exemple frappant, car la France a extrêmement besoin de naphte. Nous craignons la dissolution de l'accord conclu avec la Société de Krivoi-Rog, au sujet d'une concession métallique dans le Donetz.

De telles affaires sont presque irréalisables sans la reconnaissance réciproque de la France et de l'U. R. S. S. Deux ans de trafic sans base juridique nous fournissent un enseignement éloquent. L'affaire d'Optorg confirme l'impossibilité des relations commerciales sérieuses.

La décision du Tribunal de la Seine met le gouvernement français devant la nécessité, soit d'interrompre le commerce avec l'U. R. S. S., soit de modifier radicalement son attitude. Des affaires isolées peuvent encore être conclues, mais privés de toute base juridique, nous réduirons au minimum notre représentation commerciale en France. Les firmes françaises auront à s'adresser dorénavant à nos représentations à Londres ou à Berlin.

Si nous commençons à négocier avec la France au sujet des dettes et des biens nationalisés, les conversations tireront en longueur [sic : longueur] et, pendant ce temps, le trafic franco-soviétique s'étiolera. (Radio.)

---

EN RUSSIE  
par R. MENNEVÉE  
(*Les Documents politiques*, janvier 1924)

La Compagnie Optorg, en relations d'affaires depuis plusieurs années avec les sociétés russes actuelles [...], vient d'être l'objet d'un jugement défavorable rendu contre elle par le Tribunal de la Seine.

Or, d'après les informations de l'Agence « Politikal », la « Correspondance Internationale », organe communiste publié à Vienne, et dont les liens étroits avec Moscou sont de notoriété. publique, annonce, sous la signature de Stieklow, que le gouvernement soviétique considère le jugement du Tribunal de la Seine dans l'affaire Optorg comme ayant été imposé par M. Poincaré, que, de ce fait, ce jugement constitue un acte d'hostilité politique, et que des mesures de rétorsion contre les intérêts français vont être prises par le gouvernement russe. »

Parmi les administrateurs de cette société figurent MM. F. Vanoutryve, Stéphane Kahn, Vorobieff Vassili.

---

1920 (juillet-décembre) : rachat du champagne G.H. Mumm & Cie  
Formation de la [Société vinicole de Champagne](#)

---

PARTICIPATION DANS  
« PÉTROLES, ESSENCES ET NAPHTES »,  
distributeur passé en 1931 dans l'orbite de Pechelbronn

SOCIÉTÉ FRANÇAISE PÉTROLES, ESSENCES ET NAPHTES ( P. E. N.)  
(*L'Information financière, économique et politique*, 18 septembre 1920)

Cette société, qui a pour objet l'industrie du pétrole sous toutes ses formes, est actuellement au capital de 25 millions de francs.

Son conseil d'administration est ainsi composé :

MM. Justin Perchot, industriel [Forges et ateliers de Commentry-Oissel], 16, rue de l'Abbé-de-l'Épée ; Edmond Paix, industriel [raffineur de pétroles à Douai...], 4, rue de Petrograd ; Jules Lorthiois, industriel 6, rue Saint-Joseph ; Alfred Lindeboom, ingénieur des Arts et Manufactures, 6, avenue Émile-Deschanel ; la Société financière des Pétroles, 23, rue de la Paix (représentée par M. L[ouis] Vincent [Études du Nord], président de la Société Financière, et M. H. Auerbach, administrateur de la Société financière, 12, place Malesherbes) ; S. A. R. le prince Sixte de Bourbon, propriétaire, 47, rue de Varenne ; Raoul de Charbonnière, 57, rue Scheffer ; Joseph Destombes [Verreries de Saumur...], 15, rue d'Hauteville ; Henri Letellier, propriétaire, 3 rue Spontini ; Paul Lillaz, industriel [métallurgie et hydroélectricité pyrénéennes], 27, faubourg Saint-Honoré ; la compagnie Optorg, 63, avenue des Champs-Élysées (représentée par M. A. d'Ornhjelm, administrateur-délégué de la Compagnie : V de Pianelli capitaine de vaisseau en retraite, 16, rue de la Pépinière ; Jean Raty, maître de forges [Hauts fourneaux de Saulnes], 63, boulevard des Invalides ; James Schwob d'Héricourt, propriétaire, 91, avenue Henri-Martin, Paris).

---

## CAP SUR L'EXTRÊME-ORIENT

[...] M. d'Ornhjelm envoie Robert Lemoult à Saïgon « pour prospecter » : un comptoir y est ouvert, suivi de plusieurs autres à Hanoï, Tourane, Pnom-Penh ; puis en Chine à Changhaï et Yunnan Tuan, à Singapour et à Hong-Kong enfin où est créée une filiale anglaise dont le chiffre d'affaires dépasse le milliard et qui multiplie elle-même ses sous-agences. M. Robert Lemoult a alors le titre d'agent général de la Compagnie en Extrême-Orient. [...] (*Le Monde des affaires*, 1952)

AEC 1922/653 — Cie Optorg, 63, avenue des Champs-Élysées, PARIS (8<sup>e</sup>).

Capital. — Société anon., fondée le 17 octobre 1919, 20 millions de fr. en 40.000 act. de 500 fr.

Objet. — Importation de matières premières, exportation de produits fabriqués.

Exp. — Tissus de laine, cotonnades, draperies, toiles, vins de Bordeaux et de Bourgogne, parfumerie Coty, champagne G.-H. Mumm et cognac Hennessy.

Imp. — Soies de porc, zinc.

Agences. — Haïphong, Hanoï, Hué, Saïgon.

Conseil. — MM. Jules Lorthiois, présid. ; d'Ornhjelm Alarik, admin.-dél. ; Joseph Destombes, Stéphane Kahn, James Schwob d'Héricourt [ép. Berthe Lang][cotonnier], Félix Vanoutryve, admin.

---

### COMPAGNIE OPTORG

(*L'Avenir du Tonkin*, 8-23 février 1922)

Monsieur THIERY, directeur à Haïphong, nous prie de démentir certains bruits qui circulent au sujet de la nationalité de cette société.

La COMPAGNIE OPTORG est exclusivement française. La copie du dépôt de ses statuts été enregistrée par maître PERSUIS, greffier-notaire, à Haïphong. Son conseil d'administration est en majorité composé d'industriels du Nord et des pays envahis. Tout son personnel a fait la guerre en France.

---

### COMPAGNIE OPTORG

(*La Journée industrielle*, 24 juin 1922)

Les actionnaires, réunis hier en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Jules Lorthiois, ont approuvé les comptes de l'exercice 1934 qui se soldent par un bénéfice de 20.239 fr. 96 qui a été reporté à nouveau.

L'activité sociale avait été, dans le courant du premier exercice, surtout dirigée vers les territoires russes non soumis à l'autorité du gouvernement moscovite. Le société a dû, lorsque ces contrées sont tombées sous l'autorité de ce gouvernement, envisager l'éventualité de traiter avec lui.

L'extrême prudence, qui était de rigueur dans la conduite de ces tractations, a forcément réduit le volume des affaires, surtout pendant les premiers mois de l'exercice

1921, mais une reprise marquée s'est produite durant le deuxième semestre de cet exercice.

Devant les résultats obtenus, la société a cru devoir utiliser l'activité de son agence de Constantinople en créant des agences dans les centres les plus intéressants du Proche Orient.

Elle a cru également utile, tant pour établir le contact avec l'Extrême-Orient russe que pour développer l'ensemble de ses affaires, d'ouvrir des comptoirs dans plusieurs villes d'Extrême-Orient. C'est ainsi qu'existent actuellement des succursales au nom d'Optorg. à Saïgon, Haïphong, Tourane. en Indo-Chine, à Yunnan-Fou, Hongkong, Karbine, en Chine.

---

#### COMPAGNIE OPTORG

*(L'Information financière, économique et politique, 25 juin 1922)*

L'assemblée ordinaire de cette société a eu lieu le 23 juin, sous la présidence de M. Jules Lorthiois, président du conseil d'administration.

Le rapport expose que dans le courant du premier exercice, l'activité commerciale avait surtout été dirigée vers les territoires non soumis à l'autorité du gouvernement moscovite, c'est-à-dire vers les républiques du Sud du -Caucase et vers les territoires occupés par les années du général Denikine et du général Wrangel.

Lorsque ces territoires sont successivement tombés sous l'autorité du gouvernement moscovite, la Société a dû, par prudence, ralentir considérablement les opérations qu'elle conduisait et envisager l'opportunité de traiter avec le gouvernement central russe.

Il est résulté de ces tractations forcément très prudentes une réduction du chiffre d'affaires. Mais une reprise sensible s'est manifestée au cours du deuxième semestre de l'exercice.

Devant la situation qui se présentait à elle, la Société a cru devoir utiliser l'activité de son agence de Constantinople en créant des agences dans les centres les plus intéressants du proche Orient.

Le volume des affaires traitées en cette région n'a donc pas pu prendre le développement désirable ; néanmoins, la Société a pu s'y assurer une situation dont elle ne manquera pas de bénéficier au moment opportun.

Elle a cru également utile, tant pour établir le contact avec l'Extrême-Orient russe que pour développer l'ensemble de ses affaires, d'ouvrir des comptoirs dans plusieurs villes d'Extrême-Orient.

---

#### Haïphong DE PASSAGE

*(L'Avenir du Tonkin, 19 novembre 1922)*

Sur le *Porthos*, le sympathique M. Bossut, directeur général de la Compagnie Optorg, venant de Shanghai et partant pour Marseille.

---

Publicité en *quoc ngu*  
*(L'Écho annamite, 30 décembre 1922)*

**CHƯ VỊ Ở XA**

Xin hãy viết thư ngay, bằng chữ  
quốc-ngữ mà mua rượu **SÂM-BANH**  
(Champagne) thượng-hạng ở  
thành Reims, Pháp-quốc.  
Có trữ tại hãng.

**OPTORG**  
Đường Mac-Mahon, số 25-27. — SAIGON

Là người thay  
mặt cho G. H.  
**MUMM và Công-ty**  
nội Đông - Pháp và  
Việt-Nam.

Hiệu **CORDON ROUGE - CORDON VERT.**  
(Très sec) (Doux sec)  
**GOUT AMÉRICAIN — CHÂL & BLANCHES.**  
(Extra dry) (Doux)  
Thùng 12 ve hay là 24 ve nhỏ.

Rượu **COGNAC JAS HENNESSY**  
Dầu thơm và phấn hiệu  
**COTY**

Chư vị ở xa hãy gửi thư ngay cho hãng mà mua thì sẽ làm đủ.

Haiphong  
PLAINTE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 mai 1924)

Un secrétaire de la maison Optorg a porté plainte contre un Européen pour propos injurieux à son adresse.

[Cercle sportif saïgonnais](#)  
Séance du comité du lundi 21 mai 1924  
(*Saigon Sportif*, 23 mai 1924)

Admissions

À titre de membres actifs :  
Rougni J.-P., Cie Optorg, présenté par MM. Charruey et Billès.

---

COMPAGNIE OPTORG  
(*La Journée industrielle*, 8 juillet 1924)

L'assemblée ordinaire tenue hier au siège, à Paris, 63, avenue des Champs-Élysées, sous la présidence de M. Lorthiois, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1923, présentant un solde débiteur de 2.425.554 fr. 52.

Le conseil, dans son rapport, a insisté sur la nature exceptionnelle des comptes arrêtés au 31 décembre dernier, qui représentant le résultat de la politique d'assainissement entreprise pour liquider définitivement la situation de la société sur son ancien champ d'action en Russie.

Tous ses efforts sont maintenant dirigés sur l'Extrême-Orient. Les premières agences installées en Indo-Chine et en Chine sont aujourd'hui en pleine marche ; la situation de la société s'y affermit tous les jours et le chiffre d'affaires y accuse une forte plus-value sur celui de 1922.

---

Hanoï  
CONSEIL DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF  
Séance du mercredi 17 septembre 1924  
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 septembre 1924)

13e — Décharge de patente demandée par la Cie Optorg, désignation d'expert.

M. Chevalier, directeur de la Standard Oil à Tourane, choisi par la Cie Optorg, M. Marenetti, fondé de pouvoir de la maison Morin frères à Tourane, nommé par la Protectorat de l'Annam, et M. Chognard, chez M. Fiard à Tourane, commis d'office par le Conseil, sont désignés comme experts à l'effet de prendre connaissance des livres de commerce de la Cie Optorg et de s'entourer de tous renseignements utiles pour déterminer si cette Cie possède réellement à Tourane un siège d'exploitation régulièrement et dûment Imposable.

Les experts prêteront, en présence des parties où elles sont dûment appelées, serment devant le Président du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance à Tourane que le conseil délègue à cet effet. Les experts se concerteront en vue de fixer les jours des opérations et déposeront au secrétariat du Contentieux administratif à Hanoï leur rapport dans le plus bref délai.

Au cas où l'un de ces experts, serait empêché, il sert remplacé par simple ordonnance du Président du conseil. Les dépens sont réservés.

---

Hanoï  
VOL  
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 octobre 1924)

Sur plainte de la maison Optorg, le Service de la Sûreté a ouvert une enquête au sujet d'un vol de 3 pièces de satinette au préjudice de cette maison. L'inspecteur Perrier, charge des recherches, put retrouver une pièce dissimulée dans un placard, le voleur n'ayant pas eu le temps de l'emporter en ville.



De l'enquête faite, il résulte que le vol fut commis par un indigène employé comme magasinier et qui, se voyant soupçonné, eut le temps de faire avertir sa femme, laquelle fit disparaître des malles qu'on suppose contenir des objets volés. Le magasinier a été consigné pour information.

---

**Cercle sportif saïgonnais**

Séance du Comité du 25 novembre 1924

(*Saïgon sportif*, 28 novembre 1924)

Admissions

À titre de membres actifs

Faure, Gaëtan, employé à la Cie Optorg, présenté par MM. Brizon et Lemoult.

---

Saïgon

PLAINTES

(*L'Écho annamite*, 18 décembre 1924)

Duong van Giao, secrétaire à la maison Optorg, demeurant boulevard Gallieni, contre inconnu, pour vol d'une bicyclette marque « Optorg » numéro inconnu, valant 56 \$ 00

---

Publicité

**CIE OPTORG**  
Société anonyme  
pour le Développement du Commerce en Russie et Pays limitrophes  
Capital: vingt millions de francs

SAIGON, HAIPHONG, TOURANE, YUNNANFOU, HONGKONG, SHANGHAI  
Siège social: PARIS, 63, avenue des Champs-Élysées

**IMPORTATION – EXPORTATION**  
COTONNAGES, LAINAGES, CUIRS, USTENSILES EN ALUMINIUM  
FILS, VINS DE BORDEAUX ET DE BOURGOGNE, LIQUEURS, Etc., Etc.

AGENTS EXCLUSIFS  
**CHAMPAGNE G.-H. MUMM & C<sup>o</sup>** (propriété de la Société Vinicole de Champagne)  
COGNAC HENNESSY, LIQUEURS COINTREAU, CHOCOLAT GUÉRIN BOUTRON  
**PARFUMERIE DE LUXE**

---



Gaétan Jules Victor FAURE,  
directeur à Pnom-Penh, puis Saïgon

Né à Crépy-en-Valois (Oise), le 24 octobre 1902.  
Marié à Saïgon, le 10 mars 1928, avec Marie Georgette Potteaux.  
Remarié à Paris XI<sup>e</sup>, le 20 février 1933, avec Simonne Jeanne Mathilde Chaumette.

Interné par les Japonais en 1945.  
[Médaille de la Résistance](#) (*JORF*, 20 mars 1948).  
Associé des [Pépinières marocaines](#) (Sarl, 1949).

Décédé à Paris XVI<sup>e</sup>, le 9 juin 1986.

COMPAGNIE OPTORG

Société anonyme pour le développement du commerce et de l'industrie en Russie et  
pays limitrophes

Capital de 20.000.000 francs

Siège social : 63, avenue des Champs-Élysées, Paris

Adresse télégraphique : OPTORGPO

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-83)

49-51, rue Mac-Mahon, Saïgon.

MM. R. P. LEMOULT, directeur ; G. FAURE ; M. BOURGUILLLOT.

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-52)

Importation, Exportation

2, rue du Commerce, Haïphong

MM. MONTHUIS, directeur ; H. BARVIN ; FAIVRE ; M<sup>me</sup> DURAND ; A. SAINT  
DOMINIQUE.

Yunnanfou

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-49)

Import.-export, alimentation générale, tissus de laine.

M. L. GUÈRET : directeur ; M. L. DURAND.

YUNNANFOU

Nécrologie

(*L'Avenir du Tonkin*, 10 janvier 1925)

Nous apprenons avec le plus vif regret le décès de M. Émile Dupont, président de la Chambre de commerce de Yunnan, ex représentant de la maison Optorg, décès survenu dans la soirée du 7 janvier à la suite d'une fièvre typhoïde.

En cette pénible circonstance, nous adressons à la famille, et aux amis nos bien vives condoléances.

---

Haïphong  
MARIAGE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 février 1925)

Le mariage de M. Henri Baroin, employé de commerce avec M<sup>lle</sup> Marguerite, Jeanne Deschamps, a été célébré aujourd'hui 2 février à 16 heures.

Les témoins étaient MM. Charles Monthuis, directeur de la Compagnie Optorg, et Louis Guéret. agent commercial.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

---

Hanoï  
CONSEIL DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF  
Séance du mercredi 5 mai 1925  
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 mai 1925)

.....  
2° Demande de décharge d'impôt de patente pour l'exercice 1923 formulée par la Cie Optorg ;

La décharge de la patente imposée à Tourane à la Compagnie Optorg pour l'année 1923 est accordée.

Remboursement est ordonné, au profit de ladite Compagnie de la somme de 153 piastre indûment perçue par le Trésor de Tourane pour la moitié de la somme de la patente de l'année 1923 non due.

Les frais sont laissés à la charge de l'administration.

3° Demande de décharge d'impôt de patente pour l'exercice 1924 formulée par la Cie Optorg ;

*Idem.*

---

COMPAGNIE OPTORG  
(*La Journée industrielle*, 9 juin 1925)

Les actionnaires de cette société, réunis hier en assemblée ordinaire, au siège, à Paris. 63, avenue des Champs-Élysées, ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1924, faisant ressortir un bénéfice net de 1.415.250 fr. 02. contre une perte de 2.425.554 fr. l'exercice précédent.

---

Un contremaître de tissage décoré ainsi que son patron, à Roubaix

MM. Adolphe VANHOUTTE

et Félix VANOUTRYVE  
(*Le Grand Écho du Nord de la France*, 28 mai 1926)



M. F. VANOUTRYVE

L'importante Manufacture de tissus d'ameublement Vanoutryve et Cie, qui, avec ses immenses ateliers et ses 2.000 ouvriers, est l'une des plus grandes du monde dans sa spécialité, eut à l'Exposition de Paris [des arts décoratifs] un très remarquable succès qui vient d'être consacré par une triple récompense.

La semaine dernière, c'était l'un des patrons, M. Édouard Rasson, qui était promu officier de la Légion d'honneur. Aujourd'hui, le ruban rouge vient récompenser les efforts du principal associé, M. Félix Vanoutryve, et la longue carrière du doyen du personnel, M. Adolphe Vanhoutte, contremaître de tissage.

Petit-fils du fondateur de la firme, M. Félix Vanoutryve a 41 ans. Il porte un des plus grands noms de la Fabrique roubaisienne. Depuis sa jeunesse, fidèle aux traditions familiales, il maintient le grand renom artistique de la production française et roubaisienne sur tous les marchés du monde. Quand il revint de la guerre, il y aura bientôt huit ans, il trouva ses usines vidées par l'ennemi, dépouillées de leurs organes essentiels. Leur reconstitution exigea une énorme somme de travail, ce qui n'empêcha point les Établissements Vanoutryve d'être à Roubaix l'une des premières manufactures à « tourner ». Depuis lors, cette firme a repris entièrement sa place dans tous les pays, où ses productions, marquées au coin du bon goût et dans une note d'art toujours appréciée, concurrencent les produits étrangers.

Très affable, d'une simplicité charmante, M. Félix Vanoutryve a su mériter l'estime de son nombreux personnel, d'autant plus qu'il se mêle volontiers aux jeux populaires, étant un fervent « coulonneux ». Il est président d'honneur du Cercle colombophile « La Concorde » et de l'orphéon « La Cœcilia Roubaisienne ».

À côté du représentant du grand patronat textile, nous trouvons le vieil ouvrier, le modeste et fidèle collaborateur, M. Adolphe Vanhoutte.

Le nouveau légionnaire est entré à 13 ans comme apprenti aux Etablissements Vanoutryve et Cie. Il y a de cela 58 ans ! Toute une vie de travail qui n'est pas encore terminée, car cet artisan, malgré ses 71 ans, est encore aujourd'hui contremaître du tissage à la main chargé de la fabrication des tissus d'ameublement de grand luxe.

M. Adolphe Vanhoutte est le doyen respecté du personnel de la grande usine ; il était déjà titulaire de la médaille de vermeil du Travail.

En sa personne, le Gouvernement vient de récompenser l'ingénieux ouvrier roubaisien, qui a tant contribué par ses qualités de travail et sa dextérité, à la prospérité de notre grand centre manufacturier du Nord.

---

COMPAGNIE OPTORG  
(*La Journée industrielle*, 22 juin 1926)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, sous la présidence de M. Lorthiois, a approuvé les comptes de l'exercice 1925, faisant apparaître un bénéfice de 1.695.113 fr. 48, contre 1.415.250 fr. précédemment. Ce bénéfice a été consacré, en partie, à l'amortissement du reliquat débiteur des exercices antérieurs, s'élevant à 1.010.304 fr. 50 et le solde, soit 684.808 fr. 98, a été reporté à nouveau.

L'assemblée a réélu MM. Lorthiois, Schwob, Destombes, Vanoutryve et Hahn, administrateurs sortants.

---

Haïphong  
RIXES  
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 janvier 1927)

À la suite d'une rixe survenue entre musulmans, gardiens de nuit, appartenant à des castes différentes, le nommé Mohamed Sasi, gardien au service de la Compagnie Optorg, a été très grièvement blessé à la tête avec un bâton ferré. Il a été transporté à l'hôpital indigène.

---

COMPAGNIE OPTORG  
(*La Journée industrielle*, 15 juin 1927)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, sous la présidence de M. Jules Lorthiois, a approuvé les comptes de l'exercice 1926 faisant apparaître un bénéfice de 1.835.535 fr. 11, contre 1.695.113 francs 48. Ce bénéfice a été reporté à nouveau.

---

## TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL DE PARIS À SAÏGON

COMPAGNIE OPTORG  
(*La Journée industrielle*, 13 juillet 1927)

Une assemblée extraordinaire, tenue hier, a décidé de supprimer de la dénomination de la société le sous-titre: société anonyme pour le développement du commerce et de l'industrie en Russie et pays limitrophes.

Elle a décidé également de transférer le siège social de Paris à Saïgon, en conservant toutefois des bureaux administratifs à Paris.

Il n'a pas été statué sur un projet d'augmentation de capital inscrit à l'ordre du jour ; ce projet ne sera examiné qu'à une date ultérieure.

---

(*Archives commerciales de la France*, 29 juillet 1927)

PARIS. — Modification des statuts. — Soc. dite Cie OPTORG, siège à Saïgon (Indochine), 35, pl. Gambetta, ci-devant à Paris, 63, av. Champs-Élysées. — 12 juil. 1927. — *Gazette du Palais*.

---

Publicité Optorg  
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 14 septembre 1927)  
siège encore à Paris

**C<sup>IE</sup> OPTORG**

.....

**SAIGON, HAIPHONG, TOURANE, YUNNANFOU, HONGKONG, SHANGHAI**

*Siège social: PARIS, 63, avenue des Champs-Élysées*

**IMPORTATION — EXPORTATION**  
COTONNAGES, LAINAGES, CUIRS, USTENSILES EN ALUMINIUM  
FILS, VINS DE BORDEAUX ET DE BOURGOGNE, LIQUEURS, Etc., Etc.

**AGENTS EXCLUSIFS**

**CHAMPAGNE G.-H. MUMM & C<sup>ie</sup>** (propriété de la Société Vinicole de Champagne)  
COGNAC HENNESSY, LIQUEURS COINTREAU, CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON  
PARFUMERIE DE LUXE COTY

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 septembre 1927)

Notre carnet financier

La Compagnie Optorg a réalisé en 1926 un bénéfice de 1.835.535 francs, contre 1 million 695.113 en 1925. Aucun dividende ne sera encore distribué.

Tonkin

Sont de retour à la colonie :

Lemoult, directeur de la Cie Optorg à Haïphong.

---



Première publicité avec siège à Saïgon  
 Optorg vient de perdre la représentation du cognac Hennessy  
 (*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 12 octobre 1927)

**C<sup>IE</sup> OPTORG**

.....

**SAIGON, HAIPHONG, TOURANE, YUNNANFOU, HONGKONG, SHANGHAI**

*Siège social : Saïgon, 35, Place Gambetta.*

**IMPORTATION — EXPORTATION**  
 COTONNAGES, LAINAGES, CUIRS, USTENSILES EN ALUMINIUM  
 FILS, VINS DE BORDEAUX ET DE BOURGOGNE, LIQUEURS, Etc., Etc.

**AGENTS EXCLUSIFS**  
**CHAMPAGNE G.-H. MUMM & C<sup>ie</sup>** (propriété de la Société Vinicole de Champagne)  
 LIQUEURS COINTREAU, CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON  
 Le Super Banyuls, Vin vieux Naturel

1<sup>re</sup> publicité où le cognac Hennessy est remplacé par  
 l'obscur marque Rodde et Montangon  
 (*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 14 décembre 1927)

**C<sup>IE</sup> OPTORG**

*Saïgon, Haiphong, Tourane, Hanoi, Yunnanfou, Hongkong, Shanghai*

.....

**Siège Social à Saïgon, 35, Place Gambetta**  
**Bureau administratif à Paris, 63, Avenue des Champs Élysées**

.....

**Cotonnades, Lainages, Soieries, Fils, Vins fins de Bordeaux et de Bourgogne, Liqueurs**

.....

**AGENTS EXCLUSIFS**  
**CHAMPAGNE G. H. MUMM & C<sup>ie</sup>** (propriété de la Société Vinicole de Champagne)

o	o	Liqueurs Cointreau	o	o	Cognac Rodde et Montangon
o	o	Super Banyuls	o	o	Raisins secs de la Sun Maid

COMPAGNIE OPTORG  
(*La Journée industrielle*, 16 décembre 1927)

Les actionnaires ont décidé de porter le capital de 20 à 30 millions par l'émission de 20.000 actions de 500 fr. Ils ont ensuite autorisé le conseil à augmenter le capital ultérieurement jusqu'à 40 millions.

---

HAÏPHONG  
Élections de la chambre de commerce  
(*L'Écho annamite*, 14 mars 1928)

À Haïphong, les élections de la chambre de commerce, pour la nomination de neuf membres Français et deux membres annamites ont donné les résultats suivants :

Inscrits : 149 ;

Suffrages exprimés : 81 ;

Ont été élus :

Monthuis, directeur de la Cie Optorg, 73 voix ;

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 mars 1928)

Ceux qui nous quittent. — Par le *Claude-Chappe* partent en congé en France M. Monthuis, l'aimable et distingué directeur de l'importante Compagnie Optorg, ainsi que Madame et leurs quatre enfants.

Nous prions madame et M. Monthuis d'agréer nos vœux de bonne traversée et d'excellent séjour en France.

---

Décorations accordées à la suite de la foire de Saïgon  
(*L'Écho annamite*, 28 mars 1928)  
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 avril 1928)

Chevalier de l'ordre royal du Cambodge  
Lemoult, directeur de la Cie Optorg

---

Liste des candidats aux fonctions de juges consulaires  
(*L'Écho annamite*, 24 avril 1928)

1. — Juges titulaires M. Robert Lemoult, agent général de la Compagnie Optorg,  
Juge titulaire sortant

---

(*L'Avenir du Tonkin*, 1<sup>er</sup> août 1928)

MALVEILLANCE. — Hier, au kilomètre 9 de la route de Dason, vers 19 heures 30, une auto de la maison Optorg a heurté un alignement de dix moellons, placés intentionnellement en travers de la route. Il n'y eu aucun accident de personne, l'auto a eu le carter brisé. Une enquête est ouverte.

ACCIDENT D'AUTO. — Au 4<sup>e</sup> kilomètre, sur la route de Do-Son une limousine conduite par M. d'Erfurth\* [garagiste à Haïphong] a heurté un pousse dans lequel se trouvaient 3 indigènes, qui furent blessés, ainsi que le coolie pousse. Les blessés furent conduits à l'hôpital par M. d'Erfurth. Deux d'entre eux sont grièvement atteints. L'accident paraît imputable à l'imprudence du coolie-pousse.

---

Élection à la chambre mixte de commerce et d'agriculture de l'Annam  
Liste des électeurs français pour l'année 1928  
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1<sup>er</sup> septembre 1928)

1<sup>re</sup> partie : électeurs commerçants et industriels  
59 Faivre, Henri représentant de la Cie Optorg Tourane

---

Haïphong  
TANT VA LA CRUCHE À L'EAU  
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 septembre 1928)

À la suite de plaintes portées par la Cie Optorg pour vol de marchandises diverses, la police de sûreté vient d'arrêter les nommes Đông dit Loi, cai coolie, et les coolies Soan, Thuong, Long, Xuông et Man, inculpés du vol de deux balles de tissus valant 450 piastres. Il est probable que ces individus n'en étaient pas à leur coup d'essai.

---

ANNAM  
—  
HUÉ  
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 septembre 1928)

Accident mortel d'automobile. — Monsieur Guéret, directeur de la Compagnie Optorg à Haïphong, se tua dans la nuit de samedi à dimanche, au cours d'un accident d'automobile, après le col de Phu-Gia, sur la route de Tourane à Hué. La police alla enquêter. Le corps sera ramené provisoirement à Hué.

---

Haïphong  
AVIS DE DÉCÈS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 septembre 1928)

Madame veuve Louis Guéret ;  
Mesdemoiselles Henriette, Jeanne Guéret ;  
Monsieur Pierre Guéret ;



Madame veuve J. Guéret ;  
Madame et monsieur Pote ;  
Monsieur et madame Jacques Pote et leurs filles ;  
Monsieur Pierre Pote ;  
Madame et madame René Pote et leurs enfants ;  
Madame Veuve F Guéret ;  
Monsieur et Madame H. Guérin ;  
Madame veuve Sagant ;  
Monsieur et madame E. Guérin ;  
Les familles Fouquet ; Guérin ; Sagant,

La direction et le personnel de la Compagnie Optorg ont la douleur de vous faire part de la peine cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

monsieur Louis Julien Guéret,  
directeur de la Compagnie Optorg

leur époux. père, fils, gendre, beau-père, oncle, neveu, cousin, collaborateur et ami décédé accidentellement le 15 septembre 1928 dans sa 43<sup>e</sup> année. La date des obsèques, qui auront lieu à Haiphong, sera fixée ultérieurement.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

---

Haiphong  
AVIS DE DÉCÈS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 septembre 1928)

LES OBSÈQUES DE M. GUÉRET. — Tout Haiphong se trouva réuni à la gare jeudi après-midi devant la chapelle ardente dressée pour recevoir le corps de M. Guéret, ramené par train de Hué.

Madame V<sup>ve</sup> Guéret était là, entourée d'amies, de tout le personnel de la maison Optorg, elle assista courageusement à toute la cérémonie.

Les Anciens Combattants se trouvaient là nombreux pour saluer les restes mortels de leur regretté camarade et apporter à la veuve le réconfort de leur assistance dans le malheur.

Des couronnes, des gerbes, des fleurs à profusion. Le Père Pays, au cimetière, dans l'allée centrale où fut déposé le très lourd cercueil, récita les prières de l'Église.

Puis M. le directeur de la Compagnie Optorg, au nom de la grande firme indochinoise ; M. Vergès au nom des Anciens Combattants élogièrent le défunt.

.....  

---

Hanoi  
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 septembre 1928)

Délégation et commission rogatoire. — Ont été exécutées :

.....

2° Une commission rogatoire de M. le juge d'instruction à Haiphong concernant le sieur Le-huy-Nghi, secrétaire à la Compagnie Optorg, témoin dans une affaire d'abus de confiance.

---

Les secrets de l'accumulation capitaliste

---

Voyez ce qu'en vaut l'aune !  
(*La Lorraine ouvrière et paysanne*, organe régional du Parti communiste S.F.I.C., 27 octobre 1928)

Une rectification matérielle, qui je dois faire dès le début, me permettra de résumer, pour les nouveaux lecteurs, le procédé dont la B. T. T. <sup>5</sup> use pour spolier ses clients.

Au cours des opérations de blanchiment, les tissus confiés par les tisseurs subissent une « allonge ». Pour certains tissus, elle est de 4 à 6 p. c., et même de 1 à 3 p. c. seulement, selon le duitage et l'apprêt ; mais d'autres tissus obtiennent jusqu'à 12 mètres sur 100 mètres. (C'est ce chiffre de 12 qui avait été omis par le linotypiste.) De cette « allonge », la B. T. T. s'approprie une forte part, et revend ensuite les coupons ainsi détournés.

C'est parce que je tiens essentiellement à écarter toute équivoque, que je vais indiquer nominativement quelques-unes des victimes. Ainsi chacun pourra se convaincre que je n'invente rien, mais expose ce que je vois.

Que messieurs les capitalistes s'arrangent entre eux ! Les sentiments qu'ils pourront concevoir, si par hasard ils lisent ceci, m'importent peu. Ce qui m'a guidé, c'est le souci d'analyser une des méthodes du capitalisme. Nous avons besoin de connaître l'ennemi et tous les rouages de son système. Nous devons, de notre mieux, enrichir les données du communisme en appliquant la méthode marxiste aux faits de notre temps.

Ce qui m'a également poussé à révéler les agissements commerciaux du caboteur d'Illzach, c'est la considération que la révolution prolétarienne n'a pas seulement un rôle économique et juridique à jouer. Des tâches morales lui sont également dévolues dans la société humaine et nous devons marquer au fer rouge les exploiters et les parasites, dont le règne, après une période peut-être moins vile, signifie une décadence de la conscience et de l'esprit.

#### LEDERLIN A VOLÉ MM..

Voici donc mes preuves : quelques-unes seulement des firmes textiles qui — à leur insu. cela va sans dire ! — ont subi le plus grand préjudice.

La [Compagnie OPTORG](#), 63, avenue des Champs-Élysées, à Paris, s'est vu frustrer en une seule année de plus de 100 pièces de tissus, représentant plus de 40.000 francs.

La maison KAHN et LANG et MANUEL supporte également d'importants détournements.

L'ami BOUSSAC, naturellement, a été particulièrement soigné, les spoliations subies par le C. I. C. <sup>6</sup> l'attestent.

Citons encore, au hasard de mes notes.

DIETHELM et Cie, — ROY frères, — CHARRIÈRE, DUFOURG et [GARRIGUENC](#), — GIMPEL, — WALTER SEITZ, — EMMANUEL LANG, — BERNHEIM ...

Et la liste serait longue, si je voulais citer, avec dates et quantités, tous ceux qui n'ont pas reçu intégralement leurs pièces.

Actuellement, il se trouve, au magasin des coupons, des coupes de toute qualité, de différentes provenances, et que les récents clients pourraient utilement comparer avec les tissus qu'ils ont confiés à la B. T. T.

#### LES RÉFLEXIONS DES TRAVAILLEURS.

Et maintenant, j'en appelle à l'opinion de ceux, manuels et intellectuels, dont le travail fournit à une poignée de parasites l'occasion d'une plus-value amassée par tous les moyens.

---

<sup>5</sup> Blanchisserie et teinturerie de Thaon.

<sup>6</sup> Comptoir de l'industrie cotonnière.

Pour un petit déchet ramassé dans l'usine, l'ouvrier ou l'ouvrière sera chassé impitoyablement, privé de son moyen d'existence. Le cas s'en est produit mainte et mainte fois. Et dans le même temps, le patron rogne le tissu de ses clients !

Esclavage matériel et moral pour ceux qui produisent, domination sans scrupules d'autre part.

Pour les travailleurs, bas salaires, mouchardage des opinions, mille chaînes tendues par les organisations patronales.

Pour les parasites, plus-value, cynisme et férocité, mille procédés pour détrousser autrui.

Sans compter la vie jouisseuse menée par ces maîtres tout-puissants de notre destin de salariés. Je n'aurai pas la cruauté d'insister : la seule chose que M. Lederlin ne domine pas, c'est ses sens.

Tout leur est permis, telle est donc la conclusion !

Tout ce qu'ils font, c'est par intérêt et besoins crapuleux.

Tout ce qu'ils vous disent, c'est pour augmenter votre esclavage.

Ils couvrent cela de grands mots : « Philanthropie, Nation, Morale, Patrie... »

Voyez ce qu'en vaut l'aune ! Les « œuvres » de M. Lederlin, logements sociétés, religion, lui assurent de « philanthropiques » revenus.

Le vol de la caisse de secours et le vol de ses clients lui assurent de très « moraux » bénéfices.

La dernière guerre enfin, qu'il a passée dans les cabinets de Montmartre, lui assure une « patriotique » plus-value.

Méfions-nous ! Ces gens sans scrupules, par la violence ou par l'hypocrisie, ne cherchent que bénéfices et débauche. Méfions-nous de leurs promesses, de leurs mensonges, de leurs mots.

La guerre leur est trop naturelle pour qu'il n'y reviennent pas ; leur régime l'impose et leur immoralité la désire.

Guerre du droit ! Guerre de la civilisation ! Ah ? comme le voleur Lederlin, le caboteur Lederlin. et tous ses semblables, s'y entendent !

Qu'ils disent plutôt : guerre du Dividende, guerre du Capital, guerre de l'Orgie !

Et alors, les travailleurs répondront : Révolution !

Un technicien.

---

Haïphong  
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 novembre 1928)

ENQUÊTE. — Certaines professions connaissent malheureusement le chômage. Les voleurs, bricoleurs et membres des diverses branches de cette corporation ne font ni grève ni chômage, ce qui donne de la tablature à la police, qui sans ces intéressants bipèdes ne pourrait justifier de sa nécessité, et irait droit vers le licenciement. Il n'en est rien heureusement pour l'avenir de ces excellents fonctionnaires que sont nos policiers, et ils ont encore le temps d'user des milliers de tonnes de papier, et des fleuves d'encre diverses avant de voir la fripouillerie haïphonnaise déposer la pince monseigneur ou le canif acéré pour devenir des modèles de vertus civiques et familiales. En attendant cela, la police s'occupe, et procède à une enquête sur des vols commis au préjudice des Docks et de la maison Optorg.

Nos firmes haïphonnaises paient un lourd tribut aux pillards et ravageurs en tous genres, tribut dont la clientèle supporte une part assez élevée, car le prix des marchandises s'en ressent. Et voilà peut-être une des causes de la vie chère.

---

LA 9<sup>e</sup> FOIRE DE HANOÏ  
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 novembre 1928)

« STAND « OPTORG »  
La « ruche » Optorg

Bien des personnes dégustent avec délices le Mumm, se souciant assez peu de savoir quels sont les bons fourriers qui approvisionnent si abondamment le marché de cet excellent champagne : celui des grands dîners et des grandes réceptions.

Bien des flâneurs qui s'attardent aux devantures si pittoresques des quartiers annamites — de la rue de la Soie par exemple pour n'en citer qu'une — ne cherchent pas d'où peuvent provenir ces calicots de marques diverses ; ces cotonnades aux tons variés et ces lainages fantaisie qui, sous les ciseaux puis l'aiguille du tailleur, se transformeront en vêtements à la dernière mode.

Et la Foire a ceci de bon, pour tout esprit curieux, pour tout chercheur de révéler, au cours d'une agréable promenade, bien des choses que l'on peut ne pas soupçonner.

La Compagnie Optorg, dont le pavillon commercial flotte haut et ferme à Saïgon, à Pnom-Penh, à Tourane, à Haïphong, à Hanoï ; plus loin à Yunnanfou, à Hongkong et à Shanghai ne s'est pas désintéressée de la Foire de Hanoï.

Son effort est apparent : il se traduit par l'installation impeccable d'un stand où, dans un agencement harmonieux de tons, de couleurs, elle présentée au public—dans ce qu'un pourrait appeler le « temple de la cotonnade » — ses calicots de tous genres et de toutes couleurs, ses lainages, et au milieu ses parfums odorants. Français, Annamites, Chinois, Indiens, Japonais vont et viennent dans le Stand 2 où le plus aimable accueil attend les visiteurs, où tous les renseignements sont fournis.

Et bien, ces calicots, ces cotonnades, ces lainages qui donc les jette en abondance sur le marché ? La Compagnie Optorg, et plus elle en a provisionne le pays du nord au sud, plus la demande croît. Car en fournisseurs avisés, [les agences Optorg ne disent pas à la clientèle : « Voilà de la marchandise, prenez là ! » Leur langage est tout autre : « Indiquez-nous la marchandise que vous désirez, nous vous la fournirons sans retard », disent-elles.](#) Et des enquêteurs parcourent le pays, s'inquiètent des désirs de l'acheteur, suivent les modifications des goûts, les caprices de la mode, retiennent les besoins du jour. Et l'acheteur demeure bientôt surpris de voir qui ce qu'il rêvait parfois sans trop grand espoir de réalité, il le trouve un beau matin sur les comptoirs d'Optorg.

Flâneurs attardés, vous savez maintenant d'où vient l'approvisionnement des boutiques, des salons de couture ou de tailleurs que vous rencontrez au cour de vos flâneries : des comptoirs Optorg.

Face au Stand 2, sur une verte pelouse, un pavillon en forme de ruche — l'image est aussi vraie qu'heureuse qui compare Optorg à une ruche laborieuse — abrite un autre rayon des comptoirs Optorg : le rayon des liqueurs, du champagne, des cigarettes.

Et si, pour les tissus, les cotonnades, les lainages, le fourrier a agi en pourvoyeur de grand luxe, sous le toit de paille de la ruche, c'est toujours la gamme des Cointreau, de ces liqueurs qu'on sert à l'heure du thé ou du cocktail, matin et soir après le café, dans les fumoirs au cours des conversations, entre Messieurs sur « la politique » ou les « affaires » tandis qu'au salon, les dames parlent toilette.

C'est la cigarette Nil G. L. dont un pachyderme jamais fatigué promène en triomphe depuis des ans et des ans à travers le monde le pavillon.

C'est le super Banyuls, que nombre de connaisseurs et de gourmets ont déjà apprécié.

Arrêtons-nous là. Nul, en effet, ne visitera la Foire de Hanoï, sans entrer au stand Optorg, au pavillon Optorg et, en sortant, tous se rappelleront que le bon fourrier qui permet aux maîtresses de maison de ne jamais manquer de Mumm, de liqueurs Cointreau, de cigarettes Nil pour leur réception, c'est la Compagnie Optorg,

Avait-elle besoin de joindre ses efforts — d'une façon aussi prononcée — à ceux de ses collègues exposants pour se faire connaître ? Non, la Compagnie Optorg a sa réputation faite d'assez longue date, de plus en plus solidement établie chaque jour par la compétence de ses dirigeants, par l'excellence de ses produits.

Mais à l'exemple de tous les commerçants français, la Compagnie Optorg, commerçante, a tenu à seconder l'initiative de la chambre de commerce de Hanoï ; quand on a fait appel aux grandes firmes, aux grandes maisons ; elle a tout simplement, comme les autres, répondu : Présent, sans souci des difficultés, des peines, et des dépenses que peut entraîner la participation à la Foire.

Et quand, au jour de l'inauguration, M. le gouverneur général p. i. Robin, en vidant une coupe de Mumm frappé, adressait ses félicitations à M. Monthuis, directeur de l'agence de la Compagnie Optorg à Haïphong, dont l'activité est inlassable, ces félicitations étaient à coup sûr bien méritées.

---

À LA FOIRE DE HANOÏ  
par H. C. [Henri Cucherousset]  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 2 décembre 1928)

Dès l'entrée, nous avons été attiré par un grand kiosque très élégant en bambou recouvert de pailote et nous avons dirigé nos pas de ce côté.

Nous avons eu bon nez ; c'était un pavillon de dégustation de vins lins, liqueurs et apéritifs.

Dans un petit verre, on nous versa un super-Banyuls. Le marchand attendait notre appréciation Qu'en dites-vous ? Ce que j'en dis ? hum ! Je dis que vos verres sont trop petits. Et de ce délicieux apéritif, nous eûmes une resucette dans un plus grand verre. C'était quelque chose de ravigottant au suprême degré.

L'on allait faire un nouvel appel à notre science de gourmet lorsque nous revint très opportunément à l'esprit le diction :

« Ab uno disce omnes. » Autrement dit :

« Par cet échantillon, juge du reste. »

Une maison qui vous offre du super-Banyuls de cette qualité-là ne se contentera pas d'une moindre qualité pour ses autres produits.

Nous nous contenterons donc d'énumérer ceux-ci et de dire que, parmi les liquides dont la Maison Optorg a l'exclusivité et qu'elle expose d'une façon si attrayante, on ne rencontre que des noms assez connus pour se passer de tout commentaire : l'aristocratique champagne Mumm, les délicieuses liqueurs Cointreau, le rafraîchissant alcool de menthe Ricklès [*sic* : Ricqlès], les cigarettes... Halte là, les cigarettes ne sont pas un liquide ! Vous croyez ? En tout cas, un bon petit verre de n'importe laquelle des liqueurs Cointreau ne se conçoit guère sans l'accompagnement. d'une de ces délicieuses cigarettes Nil Grand Luxe et l'on se voit très bien grignotant ces raisins secs, si bien présentés dans leurs petites boîtes, en savourant une coupe de champagne Mumm !

Mais la maison Optorg, bien française en dépit de l'apparence russe, qui lui était fort utile lorsque, autrefois, elle travaillait aussi en Russie, n'importe pas que des vins et spiritueux ; dans le stand n° 2, en face de son pavillon des vins, elle a une très belle exposition des cotonnades, qui forment la principale branche de son activité.

Les cotonnades qu'elle importe sont exclusivement françaises et couvrent une grande variété : calicots, satinettes, polonaises, percales teintées ou tissées, toiles fines, toiles pour costumes d'été, toiles de jute, fils de nombreuses qualités.

À l'opposé de tant d'autres, qui veulent imposer leur goût et leurs modèles, les fournisseurs de la Maison Optorg suivent les indications que d'Indochine la maison leur

fournit constamment sur les goûts et les besoins de la clientèle indigène, goûts beaucoup plus changeants qu'on ne se l'imagine, de sorte qu'en dehors des cotonnades courantes, la maison crée chaque année, pour une clientèle que son aisance croissante rend plus difficile et plus capricieuse, des modèles et dessins nouveaux.

Nous venions ainsi de voir un premier exemple de ce que nous allions trouver en maints autres stands, mais nulle part mieux, de la maison qui prend part à la foire non pas par manière d'acquit et pour faire plaisir à l'Administration mais dans son propre intérêt, pour faire honneur à sa clientèle, et parce qu'elle savait qu'aucun effort de publicité n'est perdu quand les produits que l'on offre sont de premier ordre.

La maison Optorg, en faisant un très bel effort à la foire, sans lésiner sur les frais d'installation et d'organisation, savait que cela paierait et qu'en particulier, nul ne dégusterait impunément dans son coquet pavillon des vins. Car s'il est un cas où l'on peut dire: qui a bu boira, c'est bien lorsqu'une fine bouche a fait connaissance avec quelques fins produits. Qui n'a bu qu'une seule fois d'une liqueur Cointreau, c'est qu'il n'avait plus jamais eu l'occasion d'en reboire ; qui n'a pas fait appel l'été à l'alcool de menthe Ricklès [*sic* : Ricqlès] pour se préparer une boisson saine et rafraîchissante, c'est qu'il ne savait pas où s'en procurer ; qui n'a pas redemandé du Mumm, c'est qu'il n'avait jamais goûté que de la contrefaçon.

---

#### COMPAGNIE OPTORG

*(L'Information financière, économique et politique, 26 avril 1929)*

Une assemblée extraordinaire est convoquée le 15 juin 1929, à dix-huit heures, à Saïgon (Indochine), au siège social de la Compagnie Optorg, 35, plate Gambetta, à l'effet :

1° D'attribuer un droit de vote d'une voix à chacune des actions actuellement existantes ;

2° De décider une augmentation du capital social de quinze millions de francs par création de 20.000 actions « O » jouissant d'une voix chacune à toutes assemblées, et de 10,000 actions « P » jouissant de cinq voix chacune ;

3° De donner pouvoir au conseil d'administration d'élever ce nouveau capital jusqu'à soixante-dix millions de francs par l'émission, en une ou plusieurs fois, d'actions en numéraire appartenant pour les 9/10<sup>e</sup> à la catégorie « A » et pour 1/10<sup>e</sup> à la catégorie « P », sans nouvelle autorisation de l'assemblée.

---

#### Mort de M. Jules Lorthiois, industriel à Tourcoing

*(Le Grand Écho du Nord de la France, 4 mai 1929)*

Une douloureuse nouvelle nous est parvenue. vendredi, de Paris, celle de la mort inattendue de M. Jules Lorthiois, notabilité industrielle tourquennoise de premier plan.

À la tête d'une importante manufacture de tapis, le défunt incarnait cette industrie à tel point que, pour Je distinguer de ses homonymes, on l'appelait familièrement à Tourcoing « Lorthiois tapis ». Il avait de nombreux titres : président de l' « Union des fabricants de tapis de France » ; vice-président de la « Société industrielle et commerciale de Tourcoing » ; membre de la chambre de commerce de cette ville ; administrateur du « Crédit national » ; président d'importantes sociétés industrielles de la région, etc.

À l'Exposition des Arts décoratifs de 1925, M. Jules Lorthiois fut président du Pavillon de Roubaix-Tourcoing où étaient exposées les productions les plus artistiques de notre région. C'est à la suite de cette magnifique manifestation, qui lui avait permis de mettre en pleine valeur ses qualités d'organisateur et sa grande compétence, que le ruban rouge, dont il était titulaire depuis 1923, se changea en rosette.

Très estimé à Roubaix-Tourcoing pour son commerce agréable et aussi pour son activité et sa connaissance profonde des questions financières, industrielles et commerciales, M. Jules Lorthiois sera vivement regretté.

Le défunt n'avait que 54 ans ; officier de l'Ordre de Léopold, il était le gendre de M. Hector Franchomme, le distingué président de l'Automobile-Club du Nord, et le cousin germain de M. Louis Lorthiois, président de la Chambre de commerce.

L'inhumation aura lieu lundi, à 11 h. 30, à Tourcoing, en l'église Saint-Christophe.

---

James SCHWOB D'HÉRICOURT (1874-1939), président

Hanoï  
DÉCÈS

(*L'Avenir du Tonkin*, 10 mai 1929)

Est décédé le 8 mai 1929 :

Lourdes Antoine Saint-Dominique, employé à la Compagnie Optorg à Haïphong. Le corps a été transféré à Haïphong hier à 13 heures.

---

Nouvelles du Tonkin  
Elections consulaires\*

(*L'Écho annamite*, 5 juin 1929)

Hanoï, le 4 juin. — Les électeurs consulaires d'Hanoï ont élu, aujourd'hui, deux juges suppléants du tribunal mixte du commerce d'Hanoï. Ce sont M. Lamerand, directeur de l'agence locale de la Compagnie Optorg, et Soulier [...].

---

Haïphong  
NAISSANCES

(*L'Avenir du Tonkin*, 18 juin 1929)

Nous apprenons avec plaisir le naissance de Jean, Charles, Émile Monthuis, survenu le 16 juin 1929, fils de M. Monthuis, le distingué et très sympathique directeur de la Compagnie Optorg, et de madame née Madeleine Louise Lepage.

Nos meilleurs compliments aux parents, nos souhaits au bébé.

---

COMPAGNIE OPTORG

(*La Journée industrielle*, 23 juin 1929)

Saïgon, 21 juin. — L'assemblée ordinaire tenue le 16 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1928 se soldant par un bénéfice de 3.725.000 francs. Le dividende a été fixé à 6 % brut, comme précédemment, payable à partir du 12 juillet.

Une assemblée extraordinaire, tenue ensuite, a décidé une augmentation de capital de 15 millions de francs, par la création de 20.000 actions O, jouissant d'une voix chacune et de 10.060 actions P, jouissant de cinq voix chacune.



Le conseil a, en outre, été autorisé à élever le capital, en une ou plusieurs fois, jusqu'à 70 millions, les titres à créer appartenant pour neuf dixièmes à la catégorie O et pour un dixième à la catégorie P.

---

Compagnie Optorg  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 28 juillet 1929)

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 1929 a décidé l'augmentation du capital social de 35.000.000 fr. à 50.000.000 fr. par émission de 30.000 actions de numéraire de 550 fr. dont 50 fr. de prime versée au profit de la société.

Le conseil est en outre autorisé à porter dans l'avenir le capital de 50.000.000 à 70.000.000 fr.

Les 30.000 actions nouvelles comprendront :

1° Vingt mille actions « O » qui auront une voix par action.

2° Dix mille actions de priorité dénommées actions « P » et qui auront cinq voix chacune dans les assemblées autres que celles assimilées aux assemblées constitutives.

Même après leur libération, les actions « P » devront demeurer sous la forme nominative.

---

Haïphong  
ARRIVÉES  
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 octobre 1929)

Sont arrivés par le *Cap-Padaran* samedi à 7 heures :  
M. Durand, de la Cie Optorg.

---

Hanoi  
UN TOUR SUR LE CHAMP DE FOIRE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 novembre 1929)

La maison Optorg, innove : à la ruche éphémère de 1928 a succédé un joli pavillon, style moderne avec grilles et ferronneries d'art.

---

Hanoi  
NAISSANCES  
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 janvier 1930)

Nous apprenons avec plaisir l'heureuse naissance, survenue le 6 janvier 1930, à 19 heures à la clinique Saint-Paul, de Louise, fille de M<sup>me</sup> et de M. Lamerand, le sympathique directeur de la Compagnie Optorg à Hanoi.

---

(*L'Avenir du Tonkin*, 10-20 février 1930)

Désire louer pour le 15 mars maison meublée salle de bain, garage.  
J. MUGNIER, Compagnie Optorg, Haïphong téléphone 175.

---

CAMBODGE  
(*L'Impartial*, 12 mars 1930)  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1930)

Les élections pour le renouvellement partiel de la chambre mixte ont donné les résultats suivants, d'après l' « Impartial » du 12 mars :

Chassériaud	39 voix.
Eychenne	38 —
Claudon	36 —
Gache	36 —
Renoud-Lyat	36 —
Wegel	35 —
Baluteig	34 —
Glaize	34 —
Coupeaud	32 —
Faure <sup>7</sup>	29 —

Ce dernier n'était pas éligible.

Aucun résultat n'a pu être proclamé, personne ne groupant sur son nom le quart des inscrits ou la moitié plus un des votants.

Il y a en effet, 158 inscrits et 78 votants. La majorité était donc de 40.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 mars 1930)

Ceux qui nous quittent. — Par le *Cap-Saint-Jacques* nous quittent, rentrant en France, M. Lamerand, le très distingué et très sympathique directeur de la Compagnie Optorg, juge au tribunal consulaire de notre ville, madame Lamerand et deux charmants bébés.

Nous les prions d'agréer nos meilleurs souhaits de bonne traversée en d'agréable congé.

---

Conseil des intérêts français, économiques et financiers de l'Annam  
Liste des électeurs de la circonscription électorale de Tourane  
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 19 avril 1930)

NOMS ET PRÉNOMS PROFESSION  
44 Faivre, Henri Directeur Compagnie Optorg

---

---

<sup>7</sup> Gaétan Faure (1902-1986) : directeur d'Optorg à Pnom-Penh.

TONKIN

*(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 avril 1930)*

Descours et Cabaud se sont adjudgé deux lots d'isolateurs à fournir aux Postes de l'Indochine : un lot à 56.815 piastres (Optorg avait proposé 58.916) ; un deuxième à 75.480 piastres (Optorg 70.560).

Optorg a obtenu le troisième lot avec une offre de 27.945 (Descours demandait 28.824).

---

Saïgon  
FIANÇAILLES

*(L'Avenir du Tonkin, 24 avril 1930)*

Nous avons le plaisir d'annoncer les fiançailles de M<sup>lle</sup> Antoinette van Ryswick la gracieuse fille de M<sup>me</sup> et M. Van Ryswick, directeur commercial pour la Cochinchine de la S. F. D. I. C., avec M. Guy Delacour, de la Compagnie Optorg.

---

Sont revenus de France

*(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 mai 1930)*

TONKIN

Lamerand, directeur de la Cie Optorg.

COCHINCHINE

Lalanne, de la Cie Optorg.

---

Notre carnet financier

*(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 mai 1930)*

Optorg a réalisé en 1929 un bénéfice de 3.775.000 fr. contre 3.725.000 en 1928 et le dividende sera sans doute maintenu à 30 francs, soit 6 %.

---

Saïgon

Abus de confiance de six mille piastres  
*(L'Écho annamite, 30 mai 1930)*

M. L[emoult], agent général de la Compagnie Optorg, demeurant 35, rue de Phu-Kiet, a porté plainte contre le Chinois de Canton Ly-chuong, 21 ans, en fuite, pour abus de confiance du montant de diverses factures, s'élevant à 6.017 \$ au minimum.

---

Cochinchine  
Mariages

*(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 juin 1930)*

Guy Delacour, de la Cie Optorg, et M<sup>lle</sup> A. Van Ryswick.

---

Saïgon  
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ÉPARGNE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 1<sup>er</sup> juillet 1930)

Tirage du 28 juin 1930 : série sortante : 764. Bon gagnant n<sup>o</sup> 704 appartenant à M. Nguyễn-duc-Khang, comptable Compagnie Optorg Saïgon.

---

COMPAGNIE OPTORG  
(*La Journée industrielle*, 2 juillet 1930)

Saïgon, 30 juin. — L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de exercice 1929 se soldant par un bénéfice de 3.790.000 francs-

Le dividende a été maintenu à 30 fr. brut par action ancienne, soit net 20 francs 50. Les actions nouvelles libérées d'un quart recevront 3 fr. 45 net.

---

Haïphong  
ESCROQUERIE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 juillet 1930)

Deux encaisseurs indigènes Ng.-xuan-Mui et Trinh-trong-Ha, ont été arrêtés sous l'inculpation d'escroquerie d'une somme de 54 piastres et d'une tentative d'escroquerie sur une somme de 187,50 au préjudice de la maison Optorg.

---

1930 (septembre) : prise de contrôle de la [Société de caoutchouc et de cultures en Indochine](#) « Thu-Dau-Mot ».

La répression des fraudes en Indochine  
Les experts pour 1930  
(*L'Écho annamite*, 8 septembre 1930)

I. — Cochinchine

Matières à prélever en bocal.

M. R. Lemoult, directeur de la Cie Optorg, à Saïgon.

---

Haïphong  
ARRIVÉES  
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 novembre 1930)

Sont arrivés par l'*Azay-le-Rideau* mercredi à 23 heures.

Venant de Marseille :  
M. Pichon, de la Cie Optorg.

---

TONKIN  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 janvier 1931)

Sont arrivés à la colonie :  
Pichon, de la Cie Optorg.

---

Un important détournement  
(*L'Écho annamite*, 3 avril 1931)

M. B., demeurant rue Larclausse, a porté plainte contre Luu Quoc, 37 ans, Cantonnais, pour détournement de diverses sommes s'élevant à 7.550 \$ 03, au préjudice de la Compagnie Optorg.

---

Liste des électeurs de la circonscription électorale de Tourane  
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 27 avril 1931)

NOMS ET PRÉNOMS PROFESSION  
54 Faivre, Henri Représentant Cie Optorg  
97 Nadaud, Jean Employé Optorg

---

Publicité  
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 mai 1931)



---

AU PALAIS  
Tribunal mixte de commerce de Hanoi  
Audience du samedi 6 juin 1931  
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 juin 1931)

Un jugement sur requête admet au bénéfice de la liquidation judiciaire, le sieur Cong Dinh Tu, tailleur 35, rue des Cantonnais, et rejette les demandes en déclaration de faillite présentées par la Compagnie Optorg et M. Mohamed Said. La date d'ouverture de la dite liquidation judiciaire est fixée au 19 mai 1931 ; M. Dupuis, juge consulaire, est nommé juge commissaire et M. Grenès, liquidateur provisoire.

---

ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE AU  
CONSEIL DES INTÉRÊTS FRANÇAIS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 août 1931)

Les résultats du scrutin de dimanche sont à la louange du collège électoral haïphonnais qui, sans tapage mais avec exactitude, a fait entièrement son devoir ; ils montrent, par ailleurs, en quelle estime sont tenus M. Aumont, directeur de la maison Denis frères, et M. Monthuis, directeur de la Compagnie Optorg, puisqu'aussi bien sur 253 votants ; le premier en a obtenu 245 et le second 233.

C'est l'imposante majorité que nous souhaitions à ces messieurs ; elle marque la confiance que les électeurs ont en eux.

.....

---

Cochinchine  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 novembre 1931)

Sont arrivés à la colonie :  
Lemoult, directeur de la Cie Optorg.

---

Haïphong  
HEUREUSE NAISSANCE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 décembre 1931)

Nous apprenons avec le plus vif plaisir, l'heureuse naissance, survenue en notre ville le 18 décembre 1931, de Nicole, Madeleine, fille de M. Monthuis, le sympathique directeur de la Compagnie Optorg, membre du Conseil des intérêts économiques et financiers du Tonkin, et de Madame, née Louise, Madeleine Lepage.

---

AUX APPROCHES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN  
L'effort du commerce local en pleine crise  
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 décembre 1931)

En face, c'est « Optorg » avec ses produits surfins, ses tissus élégants et son bon champagne, le Mumm aux différents cordons, vous savez. Voilà le champagne qu'il vous faut pour le Réveillon.

---

Électeurs français  
de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture  
du Cambodge

Liste 1931  
(*Bulletin administratif du Cambodge*, décembre 1931, p. 1892-1897)

Nom, prénoms	Fonction ou qualité	Domicile
Faure (Gaëtan)	Dir. maison Optorg	Phnôm-Penh

*Bulletin administratif de l'Annam* (Hué)-1932

Extrait d'un arrêté autorisant la substitution de la Compagnie Optorg à Tourane à MM. Denis frères d'Indochine pour l'exécution du marché du 10 décembre 1930 pour fourniture de lait Nestlé à l'hôpital de Hué pendant l'année 1931.

---

AU PALAIS  
Tribunal mixte de commerce de Hanoï  
Audience extraordinaire du lundi 4 juillet 1932  
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 juillet 1932)

M. Gaye préside à l'assistance de MM. Faivre et Long, juges consulaires suppléants.  
Greffier : M. Kerjean.

À la requête des sociétés : Rondon, Desmarets, Denis frères, Optorg. Diethelm, le tribunal prononce la faillite du sieur Abdul Razac, négociant à Hanoï, 10, rue de la Soie, à Nam-Dinh, à Vinh, fixe au 29 juin 1932 l'ouverture de la dite faillite, nomme M. Faivre juge commissaire, syndic provisoire M. Grenès.

---

Hanoï.  
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 juillet 1932)

Quelques vols. — Des informations ont été faites sur plaintes de :  
1° M. Maurin, directeur de la Cie Optorg, demeurant boulevard Doudard-de-Lagrée, n°45, contre inconnu, pour vol à l'aide d'effraction d'escalade, d'un plateau en cuivre.;

---

NORD-ANNAM  
VINH-BENTHUY  
ARRIVANTS ET PARTANTS.  
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 août 1932)

Nous saluons avec un vif plaisir le retour dans notre ville de M. Podeur, représentant de la Cie Optorg. Au cours d'un précédent séjour à Vinh, il se concilia bien vite toutes les sympathies, et c'est à regret qu'on le vit partir pour Tourane où il allait également prendre la direction du comptoir de la Cie Optorg, voici bientôt trois ans.

Qu'il soit à nouveau le bienvenu. Il remplace M. Durand, de la même Cie, appelé à Haïphong. Ce dernier, qui était membre de la chambre de commerce et de la commission municipale, laisse parmi nous le meilleur souvenir. Il s'est fiancé récemment à M<sup>lle</sup> Ferey], la charmante fille du sympathique et très distingué planteur du Hatinh <sup>8</sup>, chevalier de la Légion d'honneur.

Nos meilleurs vœux accompagnent M. Durand dans sa nouvelle résidence du Tonkin.

---

#### AU PALAIS

Tribunal mixte de commerce de Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 septembre 1932)

Cie Optorg contre Y.T. Abdulhassah.— M<sup>e</sup> Mayet, au nom de la Compagnie Optorg, demande la mise en faillite du sieur Abdulassah qu'assiste M<sup>e</sup> Friestedt qui réclame pour son client le bénéfice de la liquidation judiciaire.

Le tribunal, après plaidoiries, a prononcé le délibéré, jugement à huitaine.

---

#### AU PALAIS

Tribunal mixte de commerce de Hanoï  
Audience du samedi 1<sup>er</sup> octobre 1932  
(*L'Avenir du Tonkin*, 1<sup>er</sup> octobre 1932)

Le tribunal, à la requête de la Cie Optorg, représentée par M<sup>e</sup> Mayet, prononce la faillite du sieur Y. Abdulassah, commerçant à Hanoi, fixe l'ouverture de la dite faillite au 22 septembre 1932, nomme M. Joseph, juge commissaire ; M. Grenès, syndic provisoire ; ordonne le dépôt du failli dans la maison d'arrêt pour dettes, dit que le présent jugement sera exécutoire par provision.

---

#### NORD-ANNAM

Un beau mariage à Vinh  
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 octobre 1932)

Le samedi 8 courant, à 17 heures, était célébré à la résidence-mairie de Vinh, le mariage de mademoiselle Jeanne Ferey avec M. Louis Durand, de la Compagnie Optorg, en résidence à Haïphong.

Les témoins étaient : pour M<sup>lle</sup> Ferey : M. le résident supérieur en Annam Châtel et M. le docteur Hermant, médecin inspecteur général du service de santé en Indochine ; pour M. Durand : MM. Machefaut et Revol, ingénieurs des Travaux publics.

M. le résident-maire Lagrèze unissait officiellement les fiancés en l'hôtel de la Résidence et prononçait à leur intention l'affectueuse allocution que voici :

« Madame, Monsieur.

---

<sup>8</sup> Georges Ferey.



.....  
Vous avez eu également devant vous le magnifique exemple de votre père, qui a pratiqué toute sa vie les plus hautes vertus morales et civiques, et qui, depuis tantôt vingt ans, lutte avec acharnement contre une nature rebelle pour ouvrir à la colonisation une région jusque-là inviolée, improductive.

Certes, les épreuves ne lui furent pas épargnées. Trois fois son œuvre fut détruite ; mais sans jamais se lasser, sans se décourager, trois fois il entreprit de la rééditer. Malgré ses préoccupations, malgré ses soucis, il voulut encore travailler pour le bien de ses concitoyens en défendant leurs intérêts au sein des diverses assemblées dont il a fait partie. Les colons du Nord-Annam n'oublient pas que c'est à lui qu'ils doivent d'avoir une chambre d'agriculture. Aussi jouit-il à juste titre de l'estime de tous ceux qui le connaissent. Pour lui aussi, cette journée est une récompense bien méritée, après tant de peines et de sacrifices pour élever de la plus honorable manière la nombreuse famille dont il est le vaillant chef.

Et le souvenir de ce jour prendra pour lui plus de prise puisque deux amis fidèles, en dépit des exigences de leurs hautes fonctions, ont tenu à venir partager sa joie. J'ai nommé M. le résident supérieur Châtel, qui a toujours suivi avec intérêt son labeur et ses efforts, d'abord comme résident de Vinh, puis comme chef du protectorat. en les encourageant de sa chaude et agissante sympathie.

J'ai nommé aussi M. le docteur Hermant, qui fut médecin-chef de la province du Nghê-An pendant de longues années et se dévoua entièrement à sa tâche, ce qui lui valut les titres les plus éclatants à la reconnaissance et à l'amitié de tous ceux qui eurent affaire à lui.

J'adresse ici à vos parents, qui ont su gagner de telles amitiés, mes félicitations les plus cordiales.

Et vous, Monsieur, si votre jeune femme vous apporte tous les trésors d'affection et tous les enthousiasmes de sa jeunesse, vous lui réservez en échange la chaude et douce protection de l'époux fort et courageux. Je sais que vous possédez les grandes qualités de cœur que l'on doit exiger d'un homme, et votre passé répond de l'avenir. Au sortir de l'enfance, vous vous êtes trouvé en présence des dures nécessités de l'existence. Vous, avez lutté, vous avez souffert. Vous êtes venu en Indochine et, par votre travail, votre ténacité, vous avez réussi à vous y créer une situation enviable.

Le hasard, qui fait souvent bien les choses, vous a conduit à Vinh où nous avons rencontré celle qui est désormais la compagne de votre existence. Vous serez pour elle un compagnon fidèle, un guide affectueux. Elle sera pour vous une tendre amie, une épouse aimante.

Votre union s'accomplit sous d'heureux auspices, je suis certain que vous y trouverez tous les deux le bonheur.

Cette allocution, qui répond si bien aux sentiments de chacun, a été écoutée avec une émotion non dissimulée.

Parmi la brillante assistance qui entourait les nouveaux époux et leur famille, nous avons noté en outre des témoins la présence de MM. Lagrèze, résident de Vinh, et M<sup>me</sup> ; Delsalle, résident de France à Hatinh ; Hallewin [Haelewyn], chef de cabinet du résident supérieur en Annam ; commandant Laffisse et M<sup>me</sup> ; docteur Le Moine et M<sup>me</sup> ; Queinnec, administrateur adjoint des S. C. ; Sogny, chef de la Sûreté en Annam ; Gagnaire, payeur, et M<sup>me</sup> ; de Villeroy, président de la chambre de commerce du Nord-Annam ; Dulcé, industriel ; Mazel, représentant de la Sfate ; Mouton, planteur ; Walthert, planteur et M<sup>lles</sup> ; Mange, directeur de Société forestière à Ben-Thuy ; Anet et M<sup>me</sup> ; Cardinali et M<sup>me</sup> ; Podeur, de la Cie Optorg ; Delamotte et M<sup>me</sup> ; Planchette, ingénieur des T. P. et M<sup>me</sup> ; Phaure, des T.P., et M<sup>me</sup> ; M<sup>lle</sup> Vautrin ; M. Mège, ; et quelques autres invités dont le nom nous échappe.

Dans cet ensemble se détachaient les uniformes de M. le résident supérieur, de MM. les résidents Lagrèze et Delsalle, du chef de bataillon Laffisse, de l'inspecteur Anet.

Les élégantes toilettes des dames en mitigeaient agréablement l'austérité ; et la jeune mariée était comme un joyau serti en ce décor.

Après la cérémonie, un lunch réunissait à nouveau au Grand Hôtel les convives de madame et de M. Ferey. Comme à son habitude, M. Valette sut composer un décor intérieur d'une rare originalité. Il semble détenir les agencements d'art de son luxueux établissement un secret vraiment magique. Quant à sa table, depuis longtemps surnommée « table de roi », elle fut, ce soir-là, au dessus du plus flatteur renom. Et pour une telle table le champagne Mumm fut naturellement choisi.

#### MENU DU LUNCH

Consommé Madrilène  
Croustades de gibier truffé  
Sandwichs : Caviar — Foie gras — Jambon  
Pain brioché : Jambon champagne  
Caviar au beurre blanc  
Salade russe à la crème  
Pâté de tête — Langue à la gelée  
Andouille de Vire — Filet de sanglier fumé  
Galantine de Volaille — Mortadelle Italienne  
Saucisson de Lyon chaud — Jambonneau d'York grain  
Dindonneau truffé — Poulet de grain  
Longe d'ailou printanière  
Glace pralinée à la Vendôme  
Noix fourrées — Dattes farcies  
Petits fours : à la pistache, au chocolat  
à l'orange — aux amandes — aux pralines  
Macarons — Cakes — Bonbons  
Gâteau Moka Triomphe  
Coupe de fruits  
Orangeade — Citronnade — Limonade — Bière  
Champagne : Mumm — Cordon Rouge

La soirée prit fin quand la fatigue s'imposa aux danseurs. Chacun ayant réitéré ses compliments à madame et M. Ferey et ses meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux, le calme se fit au Grand-Hôtel.

---

Haiphong  
NAISSANCE

(*L'Avenir du Tonkin*, 19 octobre 1932)

Nous apprenons avec le plus vif plaisir la naissance — survenue le 18 octobre — de Bernard, Joseph, George, Lamerand, fils de M. Joseph Charles Lamerand, le sympathique directeur de la Compagnie Optorg, et de M<sup>me</sup>, née Raymonde Leleu.

Nos meilleurs compliments aux parents, nos souhaits au bébé,

---

SAÏGON

LA VIE ADMINISTRATIVE

À la Commission municipale : baisse du prix de location du Théâtre

(*Les Annales coloniales*, 3 novembre 1932)

[...] M. Franchini, auquel s'étaient joints M. Berthet, puis M. Lemoult, fit remarquer à la Commission qu'il était de l'intérêt de tout le monde de faire des tarifs bon marché. [...]

---

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 décembre 1932)

#### NAISSANCES

Lamerand Bernard, fils du directeur de la Compagnie Optorg à Haïphong et de M<sup>me</sup>, née R. Leleu.

#### MARIAGES

M. Louis Durand, agent de la Compagnie Optorg à Haïphong, a épousé le 8 octobre à Vinh M<sup>lle</sup> Jeanne Ferey, fille du colon.

---

#### HANOÏ

#### À LA XV<sup>e</sup> FOIRE

Un bel exemple d'activité

(*L'Avenir du Tonkin*, 8 décembre 1932)

La Cochinchine, le Cambodge, l'Annam n'ont pu, à leur grand regret, participer cette année à la foire : ce regret est partagé par les visiteurs qui se souviennent du bel effort fait jadis par ces pays de l'Union. r J

Heureusement, pour compenser cette absence, nous avons eu les grandes sociétés qui n'ont pas hésité, elles, à engager de gros frais, malgré les difficultés de l'heure présente, pour venir accroître l'intérêt de cette manifestation.

Optorg est le joyau de la foire : il le fut dans le passé, il le demeure présentement ; l'avenir ne portera assurément pas sur lui d'autre jugement.

C'est qu'Optorg campe fièrement son pavillon de style au droit de l'entrée, sur un terre plein gazonné, coupé d'allées semées de gravier, tandis que des plates-bandes ceignent les fondations offrant à l'œil déjà charmé par cet ensemble le coloris varié des plus jolies fleurs de la saison.

Le pavillon est d'une blancheur immaculée sur laquelle tranchent de belles portes en fer forgé qui donnent accès à l'intérieur. Son fronton est orné du joli monogramme de la compagnie, et cette année, pour corser l'originalité du décor, une main habile s'est enhardie à déposer sur la terrasse de l'édifice une bouteille géante de quinquina Dubonnet qui montre sans cesse aux quatre points cardinaux, au gré d'une plaque tournante, son étiquette familière à ceux qui usent de cet excellent apéritif.

Le jour, le soleil darde ses chauds rayons sur cette blanche demeure, se joue dans les vitraux de couleur destinés à tamiser la lumière à l'intérieur. Le soir, de puissants réflecteurs suppléent à la carence du soleil ; ils baignent de clarté les pelouses fraîchement arrosées, les allées soigneusement ratissées et donnent à l'ensemble un aspect féérique.

La foule est nombreuse qui, sans discontinuer, entre et sort. On franchit le seuil de cette riche demeure avec une hésitation mêlée de respect, un peu gêné de fouler les beaux tapis qui garnissent le sol, et puis, bien vite, l'enchantement vous saisit pour vous accompagner dans votre visite et ne plus vous quitter.

C'est que le spectacle qu'offre le « palais » Optorg ne peut que plaire, qu'il s'agisse des pyramides de boîtes de poudre, des innombrables flacons de parfums, du « Chat »

si artistiquement cubique ou des savonnettes si élégamment disposées. Des tissus de toute beauté, des soieries somptueuses descendant en plis harmonieux de cercles haut placés et l'on s'imagine de suite tout le parti que dames et messieurs peuvent tirer d'aussi belles étoffes. Et puis, sur la sortie, voici un bar fort original quant à son agencement et à sa décoration lumineuse, avec, en retrait, d'innombrables casiers dans lesquels se trouvent logée toute la gamine des lieux que les maîtresses de maison attentives font servir après le dîner. Cointreau se distingue tout spécialement, offrant à l'œil le régal de ses magnifiques Amphores en grès flammé et les vives couleurs de ses splendides présentations modernes.

Enfin, qui dit Optorg dit aussi Mumm ; le Mumm Cordon Vert, le Mumm Cordon Rouge, et, comme en un rêve, nous voyons les mains gantées de blanc d'un maître d'hôtel impeccable verser aux connaisseurs ce vin pétillant, générateur de santé et de gaieté.

La participation d'Optorg à la foire est incontestablement de très grand style. Il faut louer ceux qui ont décidé la construction de ce pavillon, comme ceux qui l'ont conçu et exécuté ; sa présence permanente sur le champ de foire affirme la volonté d'Optorg de participer toujours à ces sortes de manifestations. L'agencement intérieur dénote un goût fort délicat, et quand, assis dans le petit salon qui en complète la luxueuse installation, on jette un coup d'œil sur l'ensemble, aussitôt naît cette impression que la maison non seulement est parfaitement tenue mais encore parfaitement adaptée au rôle quelle elle doit jouer dans un pays où il faut savoir contenter toutes les clientèles et fournir le pauvre comme le riche de bonnes marchandises et de belles qualités.

---

#### COMPAGNIE OPTORG.

*(Annuaire général de l'Indochine française, 1933)*

Import-Export,

Bureau administratif : 63, avenue des Champs-Élysées, Paris,

Siège social : 35, place Gambetta, Saïgon,

Agences à : Saïgon, Haïphong, Hanoï, Tourane, Pnom-Penh, Yunnanfou

R. C. Saïgon n° 235.

Adr. Tél. « OPTORGPO »,

Téléphone n° 135

Codes : Privés —Bentley's —Acmé,

Agent général : Robert Lemoult.

#### Importations :

Cotonnades, lainages, soieries, vins et liqueurs, savons, parfumerie, produits chimiques, papiers en tous genres, etc

#### Exportations :

Soies de porcs, peaux de pythons et, en général, tous produits d'Indochine et de Chine.

#### Agents exclusifs de :

Dubonnet.

Champagne G. H. Mumm &C°.

Liqueurs Cointreau.

Cognac Rivière, Gardrat & C° [remplaçant Hennessy, passé chez Rondon]..

Savons C. Ferrier & C°.

Parfumerie Lenthéric.

---

TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 1<sup>er</sup> janvier 1933)

M. Ly kin Ky est condamné à payer 2.000 piastres à la Compagnie Optorg.

---

ANNAM  
TOURANE

(*L'Avenir du Tonkin*, 30 janvier 1933)

Au Cercle Tourane, Sport : Une belle soirée au profit des œuvres de bienfaisance. — Samedi, 21 janvier, sous le haut patronage de S. M. Bao Dai et de M. le résident supérieur Châtel, des artistes-amateurs ont organisé, au Cercle Tourane, Sport, une représentation théâtrale qui a pleinement réussi.

On créait, pour la première fois à Tourane, « la Châtelaine de Shenstone », la pièce d'André Bison qui remporta, il y a trois ans, un succès si éclatant au théâtre de l'Odéon.

Salle comble. Le grand salon du cercle suffit à peine à contenir les spectateurs. Notons, au hasard du crayon, ... M<sup>me</sup> et M. Faivre, directeur de la Compagnie Optorg...

---

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 6 février 1933)

Quelques plaintes. — Des informations ont été faites sur plaintes de :

.....

4°) Mohamed Khani, 50 ans, gardien à la Compagnie Optorg, demeurant rue Jules-Ferry, contre son domestique non dénommé, en fuite, pour vol d'une somme de 50 p. en monnaie.

---

Électeurs français

de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture du Cambodge  
(*Bulletin administratif du Cambodge*, avril 1933, p. 638-643)

Nom, prénoms	Âge	Profession ou qualité	Domicile
Faure (Gaétan)	33	Dir. Cie maison Optorg	Phnôm-Penh

---

Tonkin

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1933)

La Cour a confirmé les peines infligées à Masgourdine et Abdoul Kader pour détournement de marchandises consignées par la maison Optorg.

---

## TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1933)

La cour d'appel de Hanoï a confirmé les peines infligées à Masgourdine et Abdoul Kader pour détournement de marchandises consignées par la maison Optorg.

---

## COMPAGNIE OPTORG

Société anonyme au capital de 10.000.000 de francs

Siège social : 35. place Gambetta, à Saïgon

(*L'Information financière, économique et politique*, 26 juillet 1933)

MM. les actionnaires ont été informés par avis insère dans « L'Impartial de Saïgon » du 12 juillet 1933, qu'ils avaient à déposer, avant le 31 décembre 1933, leurs titres d'actions O et P pour la formalité de l'estampillage, suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 décembre 1932.

Les titres sont reçus au siège social et dans toutes les agences et bureaux de la Compagnie.

À dater du 31 décembre 1933, les porteurs de titres non estampillés seront privés du droit de participer aux assemblées et d'exercer le droit de transfert.

---

## Cercle sportif saïgonnais

---

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration  
du 29 août 1933

(*Saïgon Sportif*, 15 septembre 1933)

### Admissions

Sont admis membres actifs du C.S.S. :

M. G. de Lacour, Cie Optorg, présenté par MM. le colonel Bouvard et du Pontavice.

---

## Cercle sportif saïgonnais

---

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration  
du 2 octobre 1933

(*Saïgon Sportif*, 20 octobre 1933)

### Admissions

#### Membres actifs

M. Flambard Marcel, Compagnie Optorg, présenté par MM. Dr A. Vielle et Dr Roton.

---

## Mariage

(*Chantecler*, 26 novembre 1933)

Le 23 courant à 10 h a été célébré à la mairie de Hanoï, le mariage entre M. Jean Bouchet, agent de la Compagnie Optorg domicilié à Hanoï et M<sup>lle</sup> Jeanne Augusta Taffin, sans profession, domiciliée à Beausoleil (Alpes-Maritimes). Les témoins étaient MM. Joseph Lamerand, directeur de la Cie Optorg à Haiphong, et Lucien Deleu, directeur des Établissements Gratry, croix de guerre à Hanoï. Nous renouvelons nos souhaits de bonheur aux jeunes époux.

---

HANOÏ

EN FLANANT

IV

(*L'Avenir du Tonkin*, 29 décembre 1933)

.....  
La rue Jules-Ferry est gaie, bien éclairée, animée. La Compagnie Optorg y a toujours ses comptoirs ; ces comptoirs grâce auxquels l'Indochine est pourvue de ces excellents produits dont a pu voir, l'an dernier, à la foire de Hanoï, l'impressionnant échantillonnage.

Un conseil : voulez-vous bien vous porter en 1934 : buvez chaque jour un petit verre de ce fameux quinquina qui a nom célèbre Dubonnet ; un autre conseil : voulez-vous bien traiter vos invités : servez-leur à table du Mumm Cordon vert, ou du Mumm Cordon rouge ; quelques bonnes marques que représente parmi tant d'autres la Compagnie Optorg

---

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE

Résidence supérieure en Annam

Conseil français des intérêts économiques et financiers de l'Annam

Liste des électeurs

ANNÉE 1934

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1934)

Circonscription électorale de Vinh

144 Podeur, Jean Agent Cie Optorg Vinh

---

Un fort joli mariage

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 février 1934)

Après avoir retrouvé à Hanoï une parente qui fut, pour elle, une seconde mère, Mademoiselle Nadejda Lissitsina rencontra sur sa route celui à qui, selon les desseins de la Providence, elle devait unir sa destinée.

Et ce pourrait être là le thème d'un conte charmant puisque, comme bien des contes, celui-ci finit par un mariage.

Le mariage eut lieu samedi dernier 3 février en notre bonne ville : à la mairie d'abord ; à l'église ensuite.

Le marié, M. Jean Maciejski, natif de Varsovie (Pologne), où réside sa vénérable mère, madame Catherine Maciejka, est sergent au 5<sup>e</sup> Régiment étranger à Tong ; il a la croix de guerre.



La mariée, répétons-le : mademoiselle Nadejda Lissitsma, parente de Madame [Roger Maurin](#), l'aimable femme de M. le [directeur de la Compagnie Optorg, à Hanoï](#).

Elle eut pour témoins : monsieur Louis, Eugène Demougin, inspecteur général des Colonies, officier de la Légion d'honneur ; et monsieur Léon Carré, inspecteur de l'Enseignement à Phu-Lang-Thuong, capitaine d'artillerie coloniale de réserve, croix de guerre, tandis que M. Le chef de bataillon Gabriel Bouty, du 5<sup>e</sup> Régiment étranger à Tong, officier de la Légion d'honneur, et M. le lieutenant Georges Paté, du 5<sup>e</sup> Régiment étranger à Tong, croix de guerre, assistaient le sergent Jean Maciejski.

Un groupe charmant de garçons et de demoiselles d'honneur entoura le couple nuptial que suivit un élégant cortège, dans lequel on remarquait : M. le président du tribunal civil de première instance de Hanoï et madame Meneault ; M. l'administrateur des Services civils et madame Merlo ; M. l'administrateur des Services civils et madame Meneault ; M. le capitaine et Madame Capber ; [M<sup>me</sup> et M. Bouchet, agent de la Compagnie Optorg](#), etc.

.....

---

Hanoï  
[VERS LE TÊT](#)  
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 février 1934)

.....

Quant à Optorg, ses soieries, ses tissus, son champagne, ses liqueurs, et son fameux « Quinquina Dubonnet », si apprécié des Annamites, vont s'enlever ces jours-ci.

---

Hanoï  
Vers la France  
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 février 1934)

Ces jours-ci vont nous quitter, rentrant en congé en France, après un long séjour à la Colonie, M. le directeur de la Compagnie Optorg à Hanoi et M<sup>me</sup> Roger Maurin.

M. Roger Maurin appartient à cette magnifique phalange de collaborateurs que la Compagnie Optorg a eu le rare bonheur de grouper sous son pavillon.

À ses aptitudes commerciales largement développées, à son sens averti des affaires, M. Roger Maurin joint les qualités de l'homme du monde parfait. C'est dire combien avec lui les relations étaient agréables. Quant à madame Maurin, elle savait allier avec une grâce charmante gaieté et simplicité.

Nos meilleurs souhaits de bon congé les accompagnent tous deux.

---

Hanoï  
À la Compagnie Optorg  
[\[Transfert\]](#)  
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 mars 1934)

Nous saluons avec le plus vif plaisir le retour parmi nous de M. Lamerand, le très distingue leur de la Compagnie Optorg et de sa charmante famille.

Haïphong nous les avait pris voici quelques années, mais demeuraient ici l'excellent souvenir que M. Lamerand avait laissé dans le monde des affaires et les nombreuses amitiés dont sa famille s'était entourée.

La Compagnie Optorg est en train d'aménager — pour s'y installer le vaste immeuble qui, d'une part, fait face à l'hôtel particulier du secrétariat général, de l'autre à l'Hôtel des Colonies. Elle sera là bien en vue et cette nouvelle installation terminera heureusement l'avenue de la Cathédrale.

Nous adressons à M. et à Madame Lamerand nos meilleurs souhaits de bienvenue.

---

1934 (mai) : apport de la Société de caoutchouc et de cultures en Indochine  
« Thu-Dau-Mot » (plantation de Minh-Thanh)

aux [Caoutchoucs de l'Indochine](#).

James Schwob d'Héricourt († 1939), puis Stéphane Kahn représentent Optorg au conseil des Caoutchoucs de l'Indochine.

---

### Cochinchine

---

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 9 mars 1934)

Une Européenne attaquée en pleine ville. — [...] Hier soir, M<sup>me</sup> Raynaud, dactylographe de la maison [Denis frères](#), [...] fut attaquée par un individu, tout habillé de noir, qui essaya de lui arracher le sac qu'elle tenait sous son bras. M<sup>me</sup> Raynaud résista d'autant plus que son sac contenait 300 piastres environ et tous ses bijoux.

Voyant cela, son agresseur se mit à la marteler de coups de poing tout en tentant de lui arracher son sac.

M<sup>me</sup> Raynaud appela au secours et à ses cris, sa sœur sortit ainsi que des voisins : M. Doré, de la Compagnie Optorg, et M. Cazeau, des Chargeurs Réunis.

L'agresseur prit alors la fuite et, franchissant la haie du Jardin de la Ville, disparut. M<sup>me</sup> Raynaud s'évanouit, mais elle avait pu conserver son sac.

.....

---

### Hanoï AU PALAIS

---

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE  
AUDIENCE CORRECTIONNELLE FRANÇAISE BI-MENSUELLE  
du mercredi 6 juin 1934  
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 juin 1934)

Hadji Sahibe <sup>9</sup>, commence à être une physionomie familière du Palais. Depuis quelques temps, des infortunes diverses — la fortune l'a trahi — l'amènent devant le tribunal et devant la Cour.

Aujourd'hui il est poursuivi pour banqueroute simple.

---

<sup>9</sup> Ou Sahille, Sahilabe, Sabihle...orthographe variant à chaque paragraphe !

M<sup>e</sup> J. P. Bona l'assiste dans son malheur, tandis que M<sup>e</sup> Chevalier, venu de Haïphong, représente la partie civile.

— Vous avez vendu des marchandises au-dessous du cours normal pour vous procurer à tout prix de l'argent frais.

Vous avez, après avoir été mis en faillite le 11 avril, payé une somme de 500 piastres à Welassamy, le 20 avril.

Enfin, vous n'avez pas tenu les livres prescrits par la loi.

Telles sont les trois questions que posent M. le président au prévenu. Ce dernier déclare qu'en ce qui concerne ses livres, ils ont toujours été tenus selon les méthodes des plus grandes maisons indiennes de la place, méthodes qui continuent à être employées encore à l'heure actuelle.

Les 500 piastres payées à Welassamy constituaient le remboursement d'une dette personnelle. Ajoutons, pour être précis, que, peu après, cette somme a été reversée à la faillite.

Quand à la vente des marchandises, il explique comment elles lui étaient livrées par les maisons de commerce, compte tenu de la commission, et à quel prix il les revendait.

Plusieurs témoins indiens — comptables ou fondés de pouvoir de maisons de la place — seront entendus, avant M. Lamerand, directeur de la Compagnie Optorg ; M. Chantemerle, syndic liquidateur ; en ce qui concerne M. Maurice Roger, il ne pourra être entendu, parce que rentré en France.

Ces témoins indiens n'apporteront rien de bien intéressant aux débats.

Il en ira tout autrement des déclarations très précises de MM. Lamerand, Chantemerle, portant les unes sur les relations d'affaires de la Cie Optorg avec les commerçants indiens ; les autres sur la comptabilité et l'on sait que M. Chantemerle excelle en la matière.

Tout procès roulant sur des chiffres est, en général, aride ; le procès Hadji Sahibe, l'est en cette matière terriblement.

Mais les deux remarquables plaidoiries, tant celle de M<sup>e</sup> Chevalier, parlant au nom des cinq maisons de commerce, constituant la partie civile, que celle de M<sup>e</sup> Jean Pierre Bona sauront — chiffres mis à part — apporter un vif intérêt aux débats.

M<sup>e</sup> Chevalier, terminant sa plaidoirie, précisera que la partie civile n'a pas agi par animosité ; qu'elle ne demande pas une condamnation sévère contre Hadji Sahibe qui a déjà beaucoup souffert dans sa situation, mais bien un exemple de fait pour tous les autres commerçants.

Une condamnation de principe. Une piastre de dommages-intérêts pour chacune des cinq parties civiles ; telles sont les conclusions de M<sup>e</sup> Chevalier, conclusions auxquelles s'associera pleinement M. le procureur de la République Duringer.

M<sup>e</sup> J.-P. Bona trace un tableau saisissant du marché commercial ; ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que nous le voyons aborder avec une belle aisance ce terrain d'ordre économique ; ensuite, prenant un à un les trois griefs reprochés à son client, il démontrera — textes à l'appui pour les deux premiers — que ces griefs ne tiennent pas et qu'aucune condamnations, par conséquent, ne peut intervenir.

Le tribunal, rendant jugement sur le siège, a écarté le premier grief, — et a retenu les deux autres ; en conséquence, il a condamné Hadji Sahibe à 2 mois de prison et, faisant droit à la demande de la partie civile, a accordé à cette dernière 1 piastre à titre de dommages-intérêts.

L'audience a été levée à 11 heures.

H. de M. [Henri de Massiac]

AUDIENCE DU MERCREDI 5 SEPTEMBRE 1934  
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 septembre 1934)

Le Conseil du contentieux administratif de l'Indochine s'est réuni ce matin, à 8 heures, sous la présidence de M. le président suppléant Nadaillat pour les affaires en délibéré et sous la présidence de M. le président titulaire Léonardi pour les affaires nouvelles. MM les administrateurs de Gentile Duquesne et Lebel, conseillers, assistaient à la séance. Commissaire du gouvernement : M. l'administrateur Géhin ; secrétaire : M. Vu-ngoc-Tran.

Affaires en délibéré :

1° Instance Neveux contre résident supérieur au Tonkin.

Exposé sommaire

Par une requête introductive d'instance déposée au secrétariat du Conseil le 13 Juin 1933 enregistrée sous le n° 525 du répertoire, le sieur Neveux, René\*, agent de la Compagnie d'Assurances générales, domicilié à Hanoi, 16, boulevard Rollandes, expose les faits suivants :

En février 1929, il a adressé au résident de la province de Hoabinh une demande de concession gratuite portant sur un terrain rural appartenant au domaine d'une superficie de 2.700 m<sup>2</sup> situé à Chobo, au point kilométrique 99, en bordure de la route Coloniale n° 6.

Suivant récépissé en date du 22 avril 1930, le résident de Hoabinh a certifié avoir reçu le dossier complet de la demande de concession gratuite du dit terrain et ce dossier a été enregistré au registre spécial des demandes de concession le 22 avril 1930 sous le n° 1.

Le 5 août 1930, par lettre n° 576 du résident de Hoabinh, il a été avisé que la demande en concession gratuite de ce terrain était agréée en exécution des prescriptions de l'article 25 de l'arrêté du 21 juin 1929 de M. le résident supérieur au Tonkin, et il a été invité à remplir les dernières formalités d'abornement du terrain avant la réunion de la commission d'enquête définitive de domanialité.

Le 8 novembre 1930, le résident de Hoabinh lui a écrit : « La commission présidée par moi ou mon délégué se réunira à Chobo le 20 courant en vue de procéder à l'enquête définitive de domanialité sur le terrain le 2.700 m<sup>2</sup> que vous m'avez demandé en concession ».

Or le 25 mars 1931, par lettre n° 286, le résident de Hoabinh annulait toutes les démarches et formalités qu'il avait accomplies depuis deux ans, lui renvoyait le dossier constitué et rejetait sa demande de concession qui avait été agréée le 5 août 1930 sous le prétexte que « ce terrain se trouvant entièrement compris dans le périmètre du centre urbain de Chobo, ne pouvait lui être accordé ».

Considérant que le résident de Hoabinh, six mois auparavant, avait fait résoudre toutes les formalités de l'abornement de la concession demandée par le Service du Cadastre dans la zone qu'il considérait comme faisant partie du centre urbain de Chobo ; que, par conséquent, le motif invoqué pour lui refuser en concession le terrain qu'il a demandé, ne put être considéré que comme résultant d'une faute lourde de l'Administration du Protectorat qui, pendant de longs mois, l'a laissé dans la certitude qu'il obtiendrait la propriété du terrain qui lui a été refusée au dernier moment.

Considérant que la faute lourde de l'Administration lui a causé :

1°) un dommage moral en portant atteinte à la confiance que les gens avec lesquels il était en affaire avaient placée en lui ;

2°) un dommage matériel très important consistant dans la perte des frais de premier établissement et du bénéfice d'un contrat de trois ans passé avec la Compagnie Optorg

lui assurant 400 p. par mois, ce contrat lui ayant été consenti, aux termes de son article II, sous réserve qu'il obtiendrait la concession du terrain de Chobo.

C'est pourquoi il demande qu'il plaise au Conseil lui accorder à titre de dommages et intérêts une somme de vingt mille piastres.

#### Décision

Article 1<sup>er</sup>. — La requête du sieur René Neveux est rejetée.

Article 2. — Le sieur René Neveux est condamné aux dépens.

---

#### Au Grand Conseil

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 3 novembre 1934)

Par arrêté du gouverneur général en date du 28 octobre 1934 sont désignés pour faire partie du Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine, session de 1934,

B. — En qualité de membres suppléants français :

Lemoult, directeur de sociétés à Saïgon,

#### Haïphong

#### AU TRIBUNAL

(*L'Avenir du Tonkin*, 21 novembre 1934)

Cie Optorg contre Ly kin Ky. — Demande de paiement de la somme de 1.986 p. 47 outre intérêts à 5 % à compter du jour de la demande en justice Le tribunal donne défaut contre Ly kin Ky et adjuge au demandeur le bénéfice de ses conclusions.

---

#### Hanoï

#### EN FLANANT

(*L'Avenir du Tonkin*, 6 décembre 1934)

.....  
En haut de la rue Jules-Ferry, au bon voisinage de la rue de la Cathédrale et de la demeure du secrétaire général, la Compagnie Optorg a planté son pavillon. L'aspect extérieur, l'installation intérieure dénotent une maison parfaitement tenue. C'est de la Cie Optorg que sortent et les caisses de Mumm, et les caisses de Cointreau, et les caisses de Quinquina Dubonnet et ces magnifiques tissus dont le marche indochinois se trouve amplement approvisionné.

---

#### TONKIN

#### Prochaines arrivées

(*L'Avenir du Tonkin*, 24 décembre 1934)

Liste des passagers embarqués sur le *Félix-Roussel*, départ de Marseille le 30 nov. 1934 :

Mendès France <sup>10</sup>.

---

TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, janvier-février 1935)

M. Ly kin Ky est condamné à payer 2.000 piastres à la Compagnie Optorg.

---

AU PALAIS

---

Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance de Hanoï  
Audience correctionnelle indigène hebdomadaire  
du lundi 7 janvier 1935  
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 janvier 1935)

M. Violle préside — M. le substitut Lorenzi occupe le siège du Ministère public :  
Greffier : M. Ng. vinh Long. Huissier : M<sup>e</sup> Lacoste.

.....  
Nguyen van-Trach, 30 ans, est poursuivi pour tentative de vol : les témoins cités sont  
MM. le brigadier de police Lavaux, le gardien Nasurkhan et le garde Hoang-van-Thinh.

La chronique a signalé cette tentative commise dans la nuit du 28 au 29 novembre  
dans les locaux de la Compagnie Optorg.

Le témoin Lavaux est très net dans sa déposition : alerté au commissariat du 1<sup>er</sup>  
arrondissement par les cris de Nasurkhan, il quitta le poste et se porta vers l'avenue  
Beauchamp où il vit le prévenu qui s'enfuyait.

Le témoin Nasurkhan déclare ne parler ni français, ni annamite et comme le tribunal  
n'a pas immédiatement sous la main un interprète, on ne peut recueillir sa déposition  
qui est la plus importante puisque Nasurkhan seul, peut reconnaître l'individu qui a  
pénétré chez Optorg, et le tribunal de renvoyer l'affaire à la suite.

.....  
H. de M.

---

Haïphong  
DÉPARTS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 janvier 1935)

À destination de Marseille par le *Cap-Tourane* :

À destination de Marseille : M<sup>me</sup> et M. Lamerand, et 2 enfants, directeur de la Cie  
Optorg du Tonkin : M. Christoffet, directeur de la Cie Optorg à Yunnanfou...

---

Élections consulaires en Cochinchine

---

<sup>10</sup> Jean Léon Mendès France (Paris XVII<sup>e</sup>, 27 septembre 1911-Boulogne-Billancourt, 22 janvier 1983) :  
affecté à l'agence Optorg de Hanoï.

Il faut remonter à Jean Mardoché Mendès France (1688-1764) pour lui trouver un ancêtre commun  
avec Pierre Mendès France, le président du conseil qui mit fin à la guerre d'Indochine après la défaite de  
Diên-Biên-Phu, intervenue sous la présidence Laniel.

(*Les Annales coloniales*, 2 avril 1935)

Des élections consulaires se sont déroulées dimanche à Saïgon. Ont été élus dans la catégorie A : MM. Lemoult.

---

Électeurs français  
de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture du Cambodge  
(*Bulletin administratif du Cambodge*, mai 1935, p. 639-644)

Nom, prénoms	Âge	Profession ou qualité	Domicile
Mugnier (Jean)	36	Dir. Cie Optorg	Phnôm-Penh

CHRONIQUE DE HAÏPHONG  
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juillet 1935)

UNE AUDIENCE COMMERCIALE EXTRAORDINAIRE. — Une audience commerciale extraordinaire est tenue samedi sous la présence de M. de Gentile, avec l'assistance de MM. Godelu et Renaud.

M. Péraldi tenait le plumitif.

.....

Jugements sont rendus dans les affaires :

3°) Tristani contre Compagnie Optorg. Tristani demande 750 piastres représentant 3 mois de préavis, et 5.000 piastres à titre de dommages intérêts. Il obtient les 750 piastres, avec 500 p. de dommages-intérêt seulement.

---

HANOÏ  
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 octobre 1935)

Conditionnement du maïs. — Par arrêté du résident supérieur au Tonkin, une subvention de 200 p. est accordée à la Compagnie Optorg, à titre de contribution du budget local aux dépenses engagées par cette firme pour l'amélioration du conditionnement du maïs.

---

Compagnie Optorg  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 24 octobre 1935)  
(*La Journée industrielle*, 25 octobre 1935)  
(*La Dépêche coloniale*, 30 octobre 1935)

L'assemblée du 21 courant a approuvé le bilan de 1934 qui présente un solde bénéficiaire de 202.366 francs, s'ajoutant au report des exercices antérieurs. Les assemblées générales extraordinaires (Actions ordinaires, Actions O et Actions F) ont adapté les statuts aux dispositions de la loi du 13 novembre 1933, en ce qui concerne les actions à vote plural. Il a été décidé de rembourser les 10.000 actions à vote plural sur la base de 400 francs par action et de réduire, par conséquent, de 40.000.000 à 36.000.000 de francs le capital social. L'assemblée générale extraordinaire du 22



octobre a autorisé le conseil à racheter pour le compte de la société, en-dessous du pair, 30.000 actions au maximum de la société, entièrement libérées et portant jouissance courante lors du rachat.

---

## AU PALAIS

---

Cour d'appel (Chambre civile et commerciale)  
Audience du vendredi 29 novembre 1935  
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 novembre 1935)

M. le premier président Morché est assisté de MM. les conseillers p. i. Littée et Porte. M. l'avocat général p. i. Narbonne occupe le siège du Ministère public. Greffier : M. Leblanc Huissier : M<sup>e</sup> Chrétien. Interprète : M. Duvillier.

.....  
4<sup>o</sup>) Compagnie Optorg contre Tristani. — La Cour déclare recevable en la forme l'appel principal et l'appel incident interjeté contre le jugement du tribunal de Commerce de Haïphong du 13 juillet 1935.

Déclare fondé l'appel principal interjeté par la Compagnie Optorg, déclare au contraire non fondé l'appel incident formé par Tristani.

Infirme et met à néant le jugement entrepris. Donne acte à la Compagnie Optorg de ce qu'elle déclare maintenir son offre de payer à Tristani la somme de 750 piastres à titre d'indemnité de congédiement, déclare ladite offre suffisante et satisfaisante.

Dit n'y avoir lieu à des dommages-intérêts pour résiliation abusive du contrat de louage de services dont la preuve n'est pas rapportée ; décharge la Compagnie Optorg de la condamnation prononcée contre elle de ce chef ; déclare Tristani non fondé en ses demandes, fins et conclusions, l'en déboute ordonne la restitution de l'amende consignée, condamne Tristani en tous les dépens de première instance et d'appel dont distraction au profit de M<sup>e</sup> Chevalier, avocat, aux offres de droit, ordonne l'enregistrement des pièces visées au présent arrêt et non encore enregistrées.

---

## COCHINCHINE

---

### SAIGON

(*L'Avenir du Tonkin*, 17 décembre 1935)

Les détails sur l'accident de M<sup>me</sup> et M. Lemoult. — Revenant de Hanoï, M<sup>me</sup> et M. Lemoult, directeur de la Cie Optorg, furent victimes d'un accident d'auto et n'avaient échappé que miraculeusement à la mort.

Ils étaient sur leur conduite intérieure, la Hotchkiss CF 227, et venaient de quitter Phan-rang vers 10 heures. Quand, arrivée à 6 km de cette ville, la voiture ayant tamponné un chien, la barre de direction fut déviée et l'auto roula dans un ruisseau en contre-bas de la route.

Heureusement que ce ruisseau était à sec. M<sup>me</sup> et M. Lemoult ainsi que le chauffeur furent pris dans la voiture, ce dernier assez sérieusement blessé, tandis que M. Lemoult eut, en dehors des contusions sur tout le corps, une fracture de l'avant-bras droit, et M<sup>me</sup> Lemoult des courbatures et quelques égratignures au visage.

Malgré la fracture de son bras, M. Lemoult put se dégager seul de la voiture et seul aussi, il s'occupa à dégager sa femme, le chauffeur et les bagages. Ce ne fut qu'une

dizaine de minutes plus tard qu'une voiture d'un Européen passa et transporta les victimes à l'ambulance de Phan-Rang.

La Cie Optorg, de Saïgon, prévenue, a dépêché aussitôt trois voitures accompagnées du sympathique Dr Pradal pour aller à leur recherche.

Et les 3 victimes de l'accident arrivèrent dans la nuit à Saïgon. Le chauffeur étant admis de suite à l'hôpital Lalung-Bonnaire, M<sup>me</sup> et M. Lemoult préférèrent se faire soigner chez eux par le Dr Pradal.

Nous avons été prendre ce matin de leurs nouvelles.

Leur état n'inspire aucune inquiétude. Et ce matin même, le docteur va mettre le plâtre à l'avant bras de M. Lemoult.

En cette circonstance, nous présentons à M<sup>me</sup> et M. Lemoult tous nos vœux pour leur prompt rétablissement.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 février 1936)

Abus de confiance. — Le nommé Do duc Ky, 41 ans, commissionnaire, domicilié voie 34, n° 16, faisant l'objet d'une plainte en abus de confiance de quatre coupes de cotonnades valant 96 p. 13 au préjudice de la Compagnie Optorg, a été entendu et déféré au Parquet.

---

ÉMOUVANTES OBSÈQUES À TOURANE,  
de M. Cuénin, président du Conseil français des intérêts économiques et financiers  
de l'Annam et de la chambre de commerce.  
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 février 1936)

Nous avons remarqué ensuite les personnalités suivantes :  
Nadaud, représentant de la Cie Optorg

---

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ANNAM  
Année 1936  
Liste des électeurs (1.201)  
(*Bulletin administratif de l'Annam* 15 février 1936)

7° — Circonscription électorale de Tourane  
5 Barboteau René Employé Cie Optorg Tourane  
34 Faivre Charles Directeur Cie Optorg Tourane  
75 Nadaud Jean Employé Cie Optorg Tourane

---

Mariages  
(*Chantecler*, 23 avril 1936, p. 6)

Samedi 18 avril ont été célébrés à la mairie de Hanoï :

.....

— à 16 heures, celui de M. Roger Alexis Schyrr, fondé de pouvoirs de la Compagnie Optorg avec M<sup>me</sup> Lucie Henriette Marie Frégard.

Les témoins étaient M. Guy Le Grand de Lacour, directeur de la Cie Optorg, et M<sup>me</sup> Laffon, à Hanoi.

.....

Saïgon  
APRÈS LES OBSÈQUES DU DR CHAUMETTE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 août 1936)

Nous avons signalé, dans notre édition d'hier, que les obsèques du docteur Chaumette, médecin-chef de l'hôpital Drouhet, ont eu lieu hier matin en présence d'une foule nombreuse et sincèrement émue.

Malgré la pluie, de nombreuses personnes avaient voulu assister à cet enterrement qui a été empreint de la plus grande simplicité comme le défunt l'avait voulu.

MM. les docteurs Roton, Fabry, Dorolle et Tung tenaient les cordons du poêle.

M. Phaure, sous-directeur de la maison Optorg, beau-père du défunt, conduisait le deuil.

.....

Haïphong  
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 octobre 1936)

PLAINTES ONT ÉTÉ DÉPOSÉES PAR :

2° A Xuong, 43 ans, comprador à la Compagnie Optorg, demeurant 76, rue Chinoise, contre inconnu pour vol à son préjudice d'un porte-monnaie renfermant une somme de 99 piastres et divers papiers.

\_\_\_\_\_

## André THIERS, nouvel administrateur

Né à Nyons (Drôme), le 6 août 1890.

Fils de Paul Hippolyte Thiers, 35 ans, avoué, et de Marie Victorine Adrienne Blanc, 24.

Marié à Nîmes, le 28 juin 1922, avec Louise Marguerite Dhombres. Dont :

— Micheline (1925-2009)(M<sup>me</sup> Fernand Scheurer) ;

— Anne Marie Suzanne (1928-1998)(M<sup>me</sup> Richard Guibau).

Droit, Lettres, Sciences politiques.

Avocat stagiaire.

Auditeur au Conseil d'État (1914).

Chargé de mission au cabinet de Gaston Thomson, ministre du Commerce (juin-novembre 1914).

Sous-préfet d'Ussel, puis de Saint-Yrieix (décembre 1914-janvier 1916).

Chargé de mission au cabinet d'Édouard Herriot, ministre des Travaux publics (janvier-mars 1917) ;

Chef adjoint du cabinet d'André Honnorat, ministre de l'Instruction publique (janvier 1920-janvier 1921) ;

Membre du Comité consultatif des chemins de fer.

Secrétaire général du Conseil supérieur des chemins de fer (1924-31 mars 1926).

Maître des requêtes au Conseil d'État (1926)

Sous-directeur des Chemins de fer de l'État (1927-octobre 1928).

Administrateur de la Société auxiliaire de transports de l'Ouest et du Sud-Ouest (mai 1928).

Démissionnaire du Conseil d'État (février 1929).

Administrateur de la Minière du Sud-Est transformée peu après en Charbonnages et électricité du Sud-Est (juin 1928- mai 1932).

Administrateur des Forges et ateliers de constructions électriques de Jeumont (juillet 1929).

de La Concorde (mai 1930) : assurances.

de la [Compagnie d'Aguilas](#) (juin 1930-juillet 1933),

Membre du comité de direction du Réseau Nord-Est aérien (juin 1935),

Administrateur de diverses filiales de la S.N.C.F. : STEF, CEGF (1939)

de [L'Industrielle Foncière](#) (ca 1948)

et de la [Société générale de travaux africains](#) (Sogetra) à Dakar.

Administrateur de diverses sociétés de reconstitution : Pas-de-Calais, Rennes, Fougères...

Président du conseil d'administration des Docks du Havre [1950].

Administrateur de de Gaz de France

Divers ouvrages d'économie politique.

Candidat radical-socialiste (anticollectiviste) aux législatives à Nyons contre Jules Moch, SFIO, sortant, vainqueur (mai 1932).

Maire de Cabourg (Calvados)(1947-1965);

Officier de la Légion d'honneur du 9 août 1950 (min. Reconstruction et des T.P.) : président du Groupement d'emprunt pour la reconstitution de la Côte normande.

Décédé à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine), le 30 janvier 1973.

*Annuaire Desfossés*, 1937, p. 1933-1934 [saisi main] :

Optorg

Conseil : MM. J. Schwob d'Héricourt, pdt ; F. Vanoutryve, v.-pdt ; M<sup>me</sup> J. Lorthiois, MM. S. Kahn, P. Bernard, M. Schwob d'Héricourt <sup>11</sup>, A. Thiers, E. Charles, R. Lemoult, J. Mazet <sup>12</sup>.

Commissaires aux comptes : MM. G. Fox, Ch. Rouyer.

---

LA DÉPÊCHE FINANCIÈRE  
(*La Dépêche coloniale*, 16 janvier 1937)

COMPAGNIE OPTORG. — Une assemblée extraordinaire est convoquée pour le 23 janvier en vue d'un remboursement de capital de 125 francs pour les actions non libérées et imputation du même montant sur le solde restant à appeler pour les actions non libérées. En même temps, l'appel du surplus du capital non libéré sera décidé.

---

Haïphong  
MARIAGE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 mars 1937)

Le mariage de M. Mongro Théodard Marie Lourdes, sergent-chef infirmier des troupes coloniales, avec M<sup>lle</sup> Mauban Victoria, domiciliés tous deux à Haïphong, a été célébré samedi 6 mars à 11 h. 30 à l'hôtel de ville à Haïphong.

Les témoins étaient MM. Sellam Papou, syndicat de faillite, et Antoine Saint Dominique, agent de la Cie Optorg.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

---

COMPAGNIE OPTORG  
(*La Journée industrielle*, 8 septembre 1937)  
(*Les Annales coloniales*, 10 septembre 1937)

L'assemblée tenue à Saïgon le 4 septembre, a approuvé les comptes de l'exercice se soldant par un bénéfice net de 2.947.210 fr., contre 92.706 francs en 1935.

Adjonction faite du reliquat antérieur, le total disponible atteint 4.394.143 fr. qui seront reportés à nouveau.

---

Liste définitive des électeurs de la chambre consultative mixte de commerce et  
d'agriculture de Tourane  
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 18 novembre 1937)

31 Candy René Ange Cyprien Directeur de la Maison Optorg Tourane

---

<sup>11</sup> Marcel Schwob d'Héricourt (1900-1956) : fils de James.

<sup>12</sup> Jean Mazet : des distilleries éponymes.

---

N° 3423  
Tribunal d'arbitrage du Tonkin  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 16 décembre 1937, pp. 6242-6247)  
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 février 1938)

1°) Commerce de gros  
Membres suppléants  
De Lacour, directeur de la Compagnie Optorg, 72, Jules-Ferry, Hanoi

---

Haïphong  
La sûreté opère  
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 décembre 1937)

Les nommés Nguyễn-the-Tung dit Gim, 25 ans, magasinier au service de la Cie Optorg, domicilié à Dong-Khê (6<sup>e</sup> quartier) ; Dang-van-Nghinh, 24 ans, caï coolies, domicilié 168, avenue Sadi-Carnot ; Trân-viêt-Nhiên, 31 ans, charpentier au service de la Cie Optorg, domicilié à Dong-Khê (Kiên-An) ; Pham-van-Mao, 27 ans, coolie au service de la Cie Optorg, domicilié n° 100 avenue Clemenceau ; Nguyễn-the-Dong, 20 ans, coolie au service de la Cie Optorg, domicilié à Dong-Khê (6<sup>e</sup> quartier), inculpés de vol et complicité de vol de balles et coupes de tissus et de caisses de « Dubonnet » valant ensemble 3.000 piastres environ au préjudice de la Cie Optorg, Nguyễn-xuan-Can, 21 ans, coolie chez Descours et Cabaud, domicilié bd Paul-Bert, inculpés de vol de laine à tricot au préjudice de la maison Godelu, ont été appréhendés et, après information, déférés au Parquet.

---

Jacques Marseille,  
*Empire colonial et capitalisme français*,  
Albin Michel, 1984, 466 p.

Schwob d'Héricourt [James](pdt Optorg 1938), 255-256 (opposé à l'industrialisation de l'Indochine).

---

Compagnie Optorg  
(*La Journée industrielle*, 27 mai 1938)

L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1937. Une assemblée extraordinaire tenue ensuite a décidé un remboursement de capital de 25 fr. par action.

---

COMPAGNIE OPTORG  
(*L'Information financière, économique et politique*, 1<sup>er</sup> juin 1938)

Les comptes de l'exercice 1937 se soldent par un bénéfice net de 3 millions 228.083 fr. 67 (contre 2.947.210 fr. en 1936). L'assemblée générale ordinaire tenue à Saïgon le 11 mai a décidé : après avoir placé les 5 % à la réserve légale, qui se trouvera ainsi portée à 848.786 francs 78, de distribuer aux actionnaires le dividende statutaire de 6 % et un dividende supplémentaire de 2 %. Après avoir transféré à un fonds de prévoyance le montant du report des exercices précédents, le report à nouveau s'établit à 928.511 fr. 55.

L'assemblée a décidé que la date du paiement du dividende annoncé sera fixée sur décision du comité de direction de la Compagnie.

La valeur nette du coupon sera : pour les actions nominatives, de 20 fr. 24 ; pour les actions au porteur, de 16 fr. 33.

L'assemblée générale extraordinaire tenue à Saïgon le 11 mai à la suite de l'assemblée générale ordinaire a. décidé le remboursement de 25 francs par action. Ce remboursement sera effectué immédiatement, soit au siège social à Saïgon, v soit olt au bureau de Paris de la Compagnie. Tous les titres de la Compagnie devront être déposés aux lieux indiqués pour apposition de l'estampille et remboursement.

---

Haïphong  
NAISSANCE

(*L'Avenir du Tonkin*, 7 novembre 1938)

Nous apprenons la naissance de la petite Marie Joséphine Irène Paulette, fille de M. Saint Dominique Antoine, caissier à la maison Optorg, et de M<sup>me</sup>, née Divien Antoinette Marie Suzanne.

---

Liste électorale des élections des délégués au  
[Conseil français des intérêts économiques et financiers du Tonkin](#)  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1939, p. 2091-2358)

PROVINCE DE HAIPHONG

415 Nicolas Robert Chef d'agence à la Cie Optorg 38 ans Haïphong  
505 Saint Dominique Antoine Employé à la Cie Optorg 41 ans Haïphong

VILLE DE HANOI

785 Le Grand de Lacour Guy Pierre Paul Agent de la Cie Optorg 34 ans 19,  
boulevard Gambetta  
906 Mendès France Jean Léon Employé de commerce 27 ans Cie Optorg

---

COMPAGNIE OPTORG

(*L'Information financière, économique et politique*, 24 mars 1939)

La *Dépêche de Saïgon* annonce, dans son numéro du 23 mars, la mise en paiement d'un acompte de dividende de 9 % brut sur les résultats de l'exercice 1938. Le dividende est payable dès à présent à la Banque de l'Indochine, à Saïgon, ou à son siège à Paris, ou au bureau de Paris de la Compagnie Optorg, sur présentation des titres



nominatifs ou des coupons n° 8 des titres au porteur sur la base de 20 fr. 70 pour les titres nominatifs et 19 fr. 40 pour les titres au porteur.

---

Un important détournement  
(*L'Écho annamite*, 28 avril 1939)

Quoique ne gagnant que soixante piastres par mois et ayant de lourdes charges de famille, l'aide-comptable Dô xuân Nhug [*sic* : *Nhung* ?], employé à la Compagnie Optorg à Hanoï, menait un train de vie luxueux, que ses camarades expliquaient par sa chance inouï aux jeux, car il fréquentait assidument les tripots clandestins.

Mais le vrai mot de l'énigme, c'est que ce noceur encaissait indûment, à son propre profit, près de vingt deux mille piastres de factures.

Il est en prévention dans la prison de la rue des Teinturiers.

---

Pour le monument à la gloire de l'infanterie française  
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 juin 1939)

Dons antérieurs, 172.716 fr.70, Services polices 920 fr., Listes prov Bachieu (suite), 200 fr.), subvent. prov. Rachgia, 500 fr., subvent. gouvernement de la Cochinchine, 3.600 fr., Association indochinoise des Chetties, 1.500 fr., Douanes et régies, 1.515 fr.

Anonyme de Saïgon) 600 fr., M. A. Poulet 300 f., Association mutuelle employés commerce et industrie de Cochinchine 350 fr, Cie française de tramways (Ind) 300 fr. Association amicale et d'entraide des employés annamites de l'Arsenal 100 fr., M. le général de Boisboissel, 100 fr., [M. Gaétan Faure, directeur de la Cie Optorg](#) 50 fr., M. Tran-quang-Chieu (Rachgia) 100 fr., Saïgon garage 300 fr., Société Anonyme Frexor 100 fr., Union amicale indo française 100 fr., Société secours mutuels des originaires de Vinh long 50 fr.

Total général provisoire : 183.321 fr.70.

---

Conseil français des intérêts économiques et financiers du protectorat du Cambodge  
(*Bulletin administratif du Cambodge*, septembre 1939)

Nom, prénoms	Âge	Profession ou qualité
Podeur (Jean-Olivier)	36	Dir. Cie Optorg

Thi Doi

Sté de rizières en I. C.

Assemblée générale ordinaire du 29 décembre 1939

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 13 janvier 1940)

Un de vos administrateurs, M. Lemoult [*dir. Optorg*], est arrivé au terme de son mandat. Nous vous proposons sa réélection.

---

*Annuaire Desfossés*, 1940, p. 1809 :

Optorg  
Conseil : *idem*.  
Commissaires aux comptes : *idem*.

---

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
DE HANOÏ (TONKIN)  
LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS  
ANNÉE 1940

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1<sup>er</sup> avril 1940, pp. 474-484)

121 Optorg et Cie (Sans représentant susceptible d'être inscrit) Entreprise commerciale

---

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAIPHONG (TONKIN)  
LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS  
Année 1940

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1<sup>er</sup> avril 1940, pp. 503-509)

VILLE DE HAÏPHONG

89 Rigaux André, mobilisé à Haïphong Directeur de la Cie Optorg\*

---

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAIPHONG (TONKIN)  
LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS  
Année 1940

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1<sup>er</sup> avril 1940, pp. 503-509)

1. — VILLE DE HAÏPHONG

89 Rigaux André, mobilisé à Haïphong Directeur de la Cie Optorg

---

COMPAGNIE OPTORG

(*L'Information financière, économique et politique*, 10 mai 1940)

*L'Information [d'Indochine économique et] financière*, de Saïgon, annonce, dans son numéro du 4 mai, que les actionnaires de la Compagnie Optorg sont convoqués pour le 26 juin, au siège social, à Saïgon :

1° En assemblée générale ordinaire pour examen et approbation éventuelle des résultats de l'exercice 1939, fixation du dividende, quitus de gestion aux administrateurs, renouvellement des mandats d'administrateurs ;

2° En assemblée générale extraordinaire, pour examiner et décider une augmentation de capital par incorporation de réserves.

---

L'activité du Gougal  
(*L'Écho annamite*, 27 mai 1940)

Saïgon — Le général d'armée Catroux a reçu dans la journée... MM. Desjardins, Souhaité et Lemoult, directeurs généraux des maisons Descours et Cabaud, Denis-frères et Optorg.

---

SAÏGON  
LES OBSÈQUES DE M. LUCIEN CATEAUX,  
inspecteur des Sociétés Denis frères  
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 août 1940)

Dans le cortège, nous avons remarqué notamment :  
M. Faure, directeur de la Compagnie Optorg

---

PROTECTORAT DE L'ANNAM  
Chambre mixte de commerce et d'agriculture de Tourane  
Liste des électeurs français pour l'année 1940  
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 15 novembre 1940)

1<sup>re</sup> partie : électeurs commerçants et industriels  
36 Candy René Directeur Cie Optorg Tourane  
155 Schneider Jacques Employé Cie Optorg Tourane

---

Les entretiens franco-japonais  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 30 novembre 1940)

Une mission française présidée par M. Robin, ancien gouverneur général de l'Indochine, se rend au Japon pour fixer les conditions nouvelles des échanges commerciaux entre l'Indochine et le Japon.

.....  
La mission est accompagnée des expert suivants : ... Lemoult, directeur général de la maison Optorg...

---

[Négociations franco-siamoises]  
Retour de Tokio  
(*L'Écho annamite*, 26 février 1941)

[...] C'est ainsi qu'ont débarqué en notre port [Saïgon] : ...et Lemoult. Interrogés par nos confrères, ils se sont refusés à toute déclaration [...].

---

LA VIE ÉCONOMIQUE  

---

LA FÉDÉRATION DES IMPORTATEURS de L'Indochine  
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 avril 1941)

Présidents de divers groupements

Nord                      Sud

1<sup>er</sup> groupement : MM. Barth, directeur de la maison Denis-Frères, Hanoï ; Faure, directeur de la Compagnie Optorg, Saïgon.

---

Les audiences du gouverneur

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 22 mars 1942)

Hanoï, 21 mars. — L'amiral Decoux a reçu le 21 mars... M. Faure, directeur de la compagnie Optorg...

---

Jacques Valette,  
*Indochine 1940-1945*,  
SEDES, 1993, 510 p.

Lemoult (Robert) [dir. agence Optorg Singapour en 1940. Transmet messages en provenance de Saïgon à destination de l'Intelligence Service.], 274.

---

LISTES DES ELECTEURS

Protectorat de l'Annam

CHAMBRE MIXTE DE COMMERCE ET D'AGRICULTURE DE TOURANE

Liste des électeurs Français pour l'année 1941

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 16 février 1942)

N°    Noms et prénoms    Domicile

1<sup>re</sup> partie : électeurs commerçants et industriels

33 Candy René Directeur Cie Optorg Tourane

160 Schneider Jacques Employé de la Cie Optorg Tourane

---

Mariage

(*L'Écho annamite*, 8 juin 1942)

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Robert Dubreuil, directeur de la compagnie Optorg à Phnom-penh, avec M<sup>lle</sup> Marie-Anne Haasz.

Nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité aux fiancés.

---

COMPAGNIE OPTORG

(*Le Journal*, 14 décembre 1942)

L'intérêt statutaire de 6 % à valoir sur le dividende de l'exercice 1941, sera mis en paiement à partir du 28 décembre, à raison de 12 francs net par action.

---

COMPAGNIE OPTORG  
Société anonyme fondée en 1919  
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 2)

Objet : toutes opérations commerciales et industrielles, financières, mobilières ou immobilières, en tous pays.

Siège social : Saïgon, 35, place Gambetta. Agences à Alger, Saïgon, Phnompenh, Tourane, Hanoï, Haïphong, Yunnanfou, Changhaï. Bureaux à Paris, Lyon et Marseille. Filiales à Singapour, Hongkong, Batavia.

Capital social : 33.750.000 fr., divisé en 135.000 actions de 250 fr.

À l'origine, 3.000.000 fr. en 6.000 actions de 500 fr.

Porté en 1920 à 20.000.000 par émission de 34.000 actions de 500 fr.

En 1927 à 30.000.000 par émission au pair de 20.000 actions de 500 fr.

En 1928 à 35.000.000 par émission au pair de 10.000 actions de 500 fr.

En 1929 à 50.000.000 par création de 30.000 actions de 500 fr. émises 550 fr.

Ramené en 1932 à 40.000.000 par réduction à 400 fr. de la valeur nominale des actions.

En 1935 à 36.000.000 par remboursement de 10.000 actions à vote plural.

En 1937 à 24.750.000 par remboursement de 125 fr. par action.

Puis en 1938 à 22.500.000 par remboursement de 25 fr. par action.

Porté en 1940 à 33.750.000 par création et distribution gratuite de 45.000 actions nouvelles de 250 fr. par prélèvement sur les réserves.

Conseil d'administration : MM. R. LEMOULT, M<sup>me</sup> J. LORTHIOIS, F. VANOUTRYVE, E. CHARLES, A. THIERS, P. BERNARD, J. MAZET, Ch. JANNELLE <sup>13</sup>.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le semestre qui suit la clôture de chaque exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % aux actions, 10 % au conseil d'administration, 10 % à la disposition du conseil pour être attribués à telles personnes qu'il décidera. La somme fixée chaque année par l'assemblée générale sur la proposition du conseil, pour être répartie ou affectée à des fonds de réserve ou de prévoyance et le surplus réparti entre les actions.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de fr.		fr.
1937	3.228	1.980	22
1938	4.474	3.150	35
1939	12.153	—	—
1940	12.726	3.937	35

Les audiences du gouverneur général

---

<sup>13</sup> Charles Jeannelle (et non *Janelle*) : importateur à Marseille, administrateur délégué de la Compagnie générale d'importation (1936), administrateur de la Société commerciale de la Côte-d'Ivoire à Bouaké (1942).

(*L'Écho annamite*, 2 avril 1941, p. 4)

Hanoï, 9 avril. — L'amiral Decoux a reçu le 9 avril ... et M. Lemoult, directeur de la Compagnie Optorg pour l'Extrême-Orient.

---

Les audiences du gouverneur général  
(*La Dépêche d'Indochine*, 20 septembre 1941)  
(*La Volonté indochinoise*, 22 septembre 1941)

SAIGON, 19 sept. — L'Amiral Decoux a reçu le 19 septembre ... M. Lemoult, Administrateur-Directeur de la Compagnie Optorg...Arip.

---

Chronique de Haïphong  
(*La Volonté indochinoise*, 28 janvier 1942)

#### Mariage

Samedi 24 janvier, à 16 h. 30, a eu lieu à la mairie de Haïphong, le mariage de M. Antoine-Joseph Régis, employé de commerce, avec M<sup>lle</sup> Eugénie-Catherine Pragassam à Haïphong.

Étaient témoins : MM. Sallam Papou, syndic liquidateur, et Antoine Dominique, agent de la Cie Optorg à Haïphong.

Nos sincères félicitations et meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

---

Chronique de Hanoï  
(*La Volonté indochinoise*, 6 mars 1942)

#### Arrivés de Chine

Sont arrivés cette semaine :

Pour le Tonkin : M Guillot, étudiant ; M<sup>me</sup> Sigurel, épouse d'un consul ; M<sup>me</sup> A. Gabrielli et ses 2 fils ; M<sup>lle</sup> M. de Costa et M<sup>lle</sup> N. Guilmaz.

Pour le Sud : M. et M<sup>me</sup> Meneur, employé de commerce ; M. A. R. Garau, commerçant ; M. et M<sup>me</sup> Giaume, M<sup>me</sup> J. Rondon, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> A. Lasserre, passagers du commerce ; M. G. Sohm, Établissements Dumarest\* ; M<sup>me</sup> A. Thomas, sans profession ; M. M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Marcuard, planteur ; M. et M<sup>me</sup> Carpentier, planteur, M<sup>me</sup> G. Bonnel (ou Bonnet ?), sans profession ; M<sup>lle</sup> M. Boulay, planteur, M. M<sup>me</sup> L. M. Pellen, et enfants passagers du commerce ; MM. J. Paquier ; A. Saun ; G. Lamouly ; L. Couton ; et A. Gambini, soldats.

MM. François Alfred, Ingénieur en chef des P. & C. ; M. Pasquier Joseph, commerçant ; Ruyters André, directeur des Établissements Chiris\* ; MM. Ameng Frédéric, commerçant ; M<sup>me</sup> Vrinat, femme de M. Vrinat\*, Cies d'Assurance Saïgon-Hanoï ; M<sup>lle</sup> Vener Marcelle, employée de commerce ; MM. Blanchet Armand Louis, Dupont Basile, Coin Jean-Pierre, Sauron Pierre ; Le Du François, Frères des Écoles Chrésiennes, tous de nationalité française.

MM. Huserik Stefan ; Hu yady Joseph ; Banuska Michel, missionnaires catholiques de nationalité tchèque ; M. Gaston Petrequin et M<sup>me</sup> , de la Cie Optorg ; M<sup>me</sup> N. Devaux,

de la S.O.A.E.O.\* , et son fils ; M<sup>me</sup> Schlepianoff Hélène <sup>14</sup> ; M<sup>me</sup> Cremeef Ludmilla ; M<sup>me</sup> Arnoux Émilie, femme du chef mécanicien du *Tai Seun Hung*, et ses fils ; M. Ly Loc Charles ; M<sup>lle</sup> Phylis Ly A Cung et un enfant de 4 ans.

Il y avait également à bord 57 Annamites.

---

Mariage  
(*L'Écho annamite*, 8 juin 1942)

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Robert Dubreuil, directeur de la compagnie Optorg à Phnom-Penh, avec M<sup>lle</sup> Marie-Anne Haasz.  
Nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité aux fiancés.

---

Chronique de Hanoï  
(*La Volonté indochinoise*, 6 décembre 1942)

Maison de commerce française de la place demande sténo-dactylo pourvues de bonnes références. S'adresser à la Cie Optorg, 76, rue Jules-Ferry.

---

Chronique de Haïphong  
(*La Volonté indochinoise*, 11 décembre 1942)

Au tribunal correctionnel  
(Audience du 1<sup>er</sup> Déc. 1942)

Président M. Mariadassou ;  
Ministère public M. Magry.

.....

— Trân tôn Than est condamné à 8 mois de prison pour tentative de vol au préjudice de la Cie Optorg

---

Comité consultatif interprofessionnel de répartition des matières premières destinées  
au tissage

(*La Volonté indochinoise*, 11 décembre 1942)

.....

2° M. Paris, de la Maison Optorg de Hanoï, comme représentant de la Sous-Section Commerce intérieur du même groupement ;

.....

J.O.I.C. du 9.12.42.

---

TENTATIVE D'IMPLANTATION AU YUNNAN

---

<sup>14</sup> Pianiste de concert engagée dans les forces françaises libres. Voir wikipedia.



En 1943, un rapport diplomatique <sup>15</sup> analyse ainsi les positions commerciales françaises en Chine :

Optorg : comptoir d'importation et d'exportation qui a de gros intérêts en Indochine. Ne paraît pas avoir particulièrement réussi à Kunming, en partie du fait d'un directeur manquant d'envergure, en partie du fait que de grosses affaires étaient déjà traitées par les maisons » Descours et Cabaud, Rondon et Subira.

#### COMPAGNIE OPTORG

Assemblée générale ordinaire du 16 octobre 1943 tenue à Dalat (Indochine).

EXERCICE 1941

(*Les Assemblées générales*, 1943, p. 503-505)

#### Conseil d'administration

MM. Robert Lemoult, président ; Félix Vanoutryve, M<sup>me</sup> Jules Lorthiois, MM. Paul Bernard, Eugène Charles, Charles Jeannelle, Jean Mazet, André Thiers, administrateurs.

Président délégué en Extrême-Orient : M. Robert Lemoult.

Directeur général pour la France : M. Gérard Léo.

Commissaires aux comptes : MM. Georges Fox, à Saïgon ; Charles Bouyer, en France.

Siège social : à Saïgon (Indochine), 35, place Gambetta.

Bureaux à Paris : 63, avenue des Champs-Élysées (8<sup>e</sup>). Bal. 11-60.

Président : M. Robert Lemoult.

Scrutateurs : MM. Jean Mazet et Gaétan Faure.

Secrétaire de l'Assemblée : M. Clerc.

Actions présentes ou représentées : 62.990.

#### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Texte reconstitué d'après les télégrammes parvenus à Paris.

Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire conformément aux articles 29 et 36 des statuts de notre société pour vous présenter les résultats de l'exercice 1941 et soumettre le bilan et le compte de Profits et Pertes à votre approbation.

Nous tenons tout d'abord à rendre hommage à la mémoire de M. Armand Delcourt qui est entré à la Compagnie en 1923 et qui a été victime du bombardement de Hong-Kong à la fin de l'exercice sous revue.

M. Delcourt fut un collaborateur dévoué et compétent.

Nous prions sa famille de trouver ici l'expression de nos condoléances attristées.

L'exercice 1941 a été caractérisé par la raréfaction des expéditions de France ; ces expéditions ont été néanmoins compensées par des achats à Shanghai, Hong-Kong, Singapore et Batavia.

Grâce à notre organisation ramifiée d'Extrême-Orient, nos agences d'Indochine ont pu réaliser un chiffre d'affaires important, en nette augmentation par rapport à l'exercice 1940.

---

<sup>15</sup> Coiffard, 20 août 1943. Affaires étrangères, 1360, folio 18. Cité par Jacques Valette, *Indochine 1940-1945*, SEDES, 1993, p. 19.

En ce qui concerne les exportations, nous y avons participé dans la même proportion qu'en 1940. Notre agence de Shanghai a pu continuer ses affaires de charbon et de céréales en dépit des difficultés de transport.

Malheureusement, la guerre arrêta en décembre toutes les importations en provenance de Chine, de Malaisie, de Java, ainsi que les exportations sur Shanghai.

Notre agence de Yunnanfou liquida ses opérations au cours de cet exercice en raison de l'interruption des relations ferroviaires.

En ce qui concerne nos filiales, elles réussirent, jusqu'au moment des événements de décembre, à mener et même à développer leurs affaires. Toutefois, en raison de la situation dans le Pacifique, nous estimons prudent de prélever sur les bénéfices une provision portant de 30 à 50 % l'amortissement des titres de nos filiales qui figurent à notre portefeuille.

Au cours de l'année et afin d'employer nos disponibilités, nous avons acheté à Marseille quatre immeubles pour un montant approximatif de 5.000.000 de francs que vous retrouverez à l'actif de votre bilan au chapitre des débiteurs sous le nom de deux sociétés civiles que nous avons constituées à cet effet.

Ces deux sociétés ont d'ailleurs été transformées en sociétés anonymes en 1942.

Il convient, en outre, de signaler que c'est au cours de l'exercice 1941 que notre bureau de Marseille termina la réalisation des marchandises dont l'expédition avait été rendue impossible en raison des circonstances qui ont prévalu après l'Armistice.

En outre, nous avons décidé l'ouverture d'une nouvelle agence : celle d'Alger dont l'installation était en cours à la fin de 1941.

Il faut aussi signaler que par suite de la suppression des courriers, les résultats de nos agences de Chine n'ont pu être incorporés au bilan qui vous est soumis aujourd'hui.

Ils seront repris au bilan 1942.

Il y a également lieu de préciser que les marchandises qui se trouvaient en Europe au moment de l'Armistice et qui furent saisies ou déroutées et qui figurent à l'actif du bilan trouvent au passif leur contrepartie sous la forme d'une provision entièrement constituée par la totalité des bénéfices de 1939.

Par ailleurs, nous vous informons qu'à la fin de l'exercice, des marchandises, pour une valeur de 3.203.484 fr. 50, se sont trouvées bloquées ou saisies dans des ports d'Extrême-Orient du fait des événements. Nous les avons amorties en totalité, mais nous avons pu, depuis, en réaliser une partie dans de bonnes conditions.

Les résultats que nous vous présentons ont été obtenus grâce au dévouement de tout le personnel de notre Compagnie à qui nous tenons à rendre hommage ici.

Si l'assemblée approuve les comptes qui lui sont présentés, le conseil lui proposera de voter comme suit les répartitions des bénéfices de l'exercice (fr.) :

Profits du bilan 1941	8.077.354 16
6 % à la réserve légale	403.867 76
	7.673.486 40
Intérêt statutaire 6 % aux actionnaires	2.025.000 00
	5.648.486 40
10 % tantièmes au conseil	564.848 70
	5.083.637 70
Dividende supplémentaire 6 % aux actionnaires	2.025.000 00
	3.058.637 70
Provision pour porter l'amortissement des actions des filiales de 30 à 50 %	
2.807.449 95	
	251.187 75

Un acompte de 6 % a été mis en paiement le 28 décembre 1942, le dividende supplémentaire sera payable à partir du 15 novembre 1943 tant au siège social, 35, place Gambetta, à Saïgon, qu'au bureau de Paris, 63, avenue des Champs-Élysées.

Le conseil a reçu en 1941 les démissions de MM. Stéphane Kahn et Marcel Schwob d'Héricourt.

M. Stéphane Kahn, qui fut administrateur délégué de notre société pendant près de vingt ans, nous adressa sa démission au mois de juillet et nous tenons à lui en exprimer tous nos regrets, ainsi que notre gratitude pour l'œuvre accomplie par lui.

M. Marcel Schwob démissionna à la même époque et nous lui en exprimons également tous nos regrets.

Nous vous demandons de donner à ces Messieurs quitus entier et définitif de leur gestion.

Le mandat d'administrateur de M<sup>me</sup> Jules Lorthiois vient à expiration à la présente assemblée. Nous vous proposons sa réélection pour une période de six années.

Enfin, nous vous demandons de donner au conseil quitus de sa gestion pour l'exercice 1941 et de lui renouveler l'autorisation prévue par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

M. Fox va vous donner lecture du rapport des commissaires aux comptes, après quoi nous soumettrons à vos suffrages les résolutions proposées par votre conseil d'administration.

Les résolutions, conformes aux propositions du conseil d'administration, ont toutes été adoptées par l'assemblée.

#### BILAN AU 31 DECEMBRE 1941 (en fr.)

ACTIF		
Immobilisations :		
Immeubles, Matériel et Mobilier :	4.059.360 61	
moins amortissements :	3.858.517 21	200.843 40
Disponibilités :		
En Extrême-Orient :	6.170.386 10	
En Europe :	8.934.914 67	15.105.300 77
Marchandises :		
En Extrême-Orient :	11.418.165 70	
En Europe :	673.540 95	
Saisies, déroutées ou égarées par suite de faits de guerre :	4.318.371 14	16.410.077 79
Débiteurs :		
En Extrême-Orient :	1.918.989 93	
Au siège social et en Europe :	32.963.685 65	34.882.675 58

Actionnaires		875 00
Portefeuille titres :		
En Extrême-Orient (Agences) :	1.501 00	
Au siège social :	11.645.730 83	11.6-47.231 83
Avances sur frais généraux :		
En Extrême-Orient :	30.713 50	
En Europe :	47.095 00	77.808 50
Comptes d'ordre et divers :		
En Extrême-Orient :	1.122.952 68	
Au siège social et en Europe :	373.448 40	1.496.401 08
		<u>79.821.213 95</u>
PASSIF		
Capital		33.750.000 00
Réserve légale		2.184.375 03
Créditeurs :		
En Extrême-Orient :	5.726.695 94	
Au siège social et en Europe :	8.114.155 10	13.840.851 04
Provision pour risques de guerre		11.560.268 16
Capital à rembourser		94.600 00
Dividendes restant à payer		2.685.000 28
Comptes d'ordre et divers :		
En Extrême-Orient :	344.623 54	
Au siège social et en Europe :	171.682 64	516.306 18
Reports des exercices antérieurs		7.112.459 10
Pertes et Profits		8.077.354 16
		<u>79.821.213 95</u>

COMPTE DE PERTES ET PROFITS (en fr.)

PERTES	
--------	--

Frais généraux	7.080.002 35
Intérêts payés	29.551 70
Amortissements	3.542.256 15
Provisions	2.846.010 20
	13.497.820 40
Profits nets	8.077.354 16
	<u>21.575.174 56</u>
PROFITS	
Profits sur marchandises	20.627.260 82
Intérêts et agios encaissés	762.345 24
Divers	185.568 50
	<u>21.575.174 56</u>

Hyménée  
Huguette BERGER  
Jacques SCHNEIDER  
(*L'Écho annamite*, 23 octobre 1943)

Hier, 13 courant, dans la matinée, en l'Hôtel-de-Ville de Saïgon, a été célébré par M. Adrien PETIT, conseiller doyen de la Région, officier de l'état-civil, le mariage de M. Jacques SCHNEIDER, agent commercial, avec M<sup>lle</sup> Huguette BERGER, la toute charmante jeune fille de Madame et Monsieur BERGER, transitaire si sympathiquement connu dans notre bonne Ville de Saïgon.

Les témoins étaient :

Pour le marié, M. Captan [*sic* : Gaétan] FAURE, directeur commercial de la Compagnie OPTORG.

Et pour la mariée, M. Jean NIRSBRICINER [*sic* : HIRSCHBRUNNER], directeur commercial de la Société « Diethelm et Compagnie\* »

Avant de reconduire la mariée, M. Adrien PETIT n'a pas manqué, en termes des plus amènes, d'adresser ses vœux de bonheur aux jeunes époux et ses compliments aux parents ; nous sommes tout heureux d'ajouter les nôtres.

---

Hanoï  
FIANÇAILLES  
(*La Volonté indochinoise*, 28 décembre 1943)

C'est avec grand plaisir que nous avons appris les fiançailles de mademoiselle ANDRÉE SANTINI, la très gracieuse fille de nos excellents compatriotes madame et M. Santini, de la Trésorerie Générale, actuellement en service à Phu-lang-thuong, avec M. GEORGES PARIS, de la Compagnie Optorg.

---

## COMPAGNIE OPTORG

---

Assemblée générale ordinaire du 24 janvier 1944.  
tenue à Dalat (Indochine).

EXERCICE 1942

(*Les Assemblées générales*, 1944, p. 89-90)

Président : M. Robert Lemoult.

Scrutateurs : MM. Jean Mazet et Gaëtan Faure.

Secrétaire de l'assemblée : M. Clerc.

Actions présentes ou représentées : 58.126

### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Texte reconstitué d'après les télégrammes reçus à Paris.

Messieurs,

Nous vous avons convoqués, en assemblée générale ordinaire, conformément aux articles 29 et 36 des statuts de notre Société, pour vous présenter les résultats de l'exercice 1942 et en soumettre le bilan et le compte de Profits et Pertes à votre approbation.

Ainsi que le signalait notre rapport sur l'exercice 1941, le conflit du Pacifique a apporté de grosses perturbations dans les organisations de nos affaires.

Indochine. — En ce qui concerne notre activité en Indochine, elle subit l'arrêt des importations de France, Chine, Malaisie, Java, ainsi que la cessation des exportations de charbon et de céréales vers Shanghai.

Le Japon est devenu notre seul fournisseur. Mais aux importations nippones nous avons ajouté différents produits de fabrication locale, et nous réussîmes à maintenir notre chiffre d'affaires en légère régression seulement par rapport à 1941. En ce qui concerne les exportations, nous y avons participé dans les mêmes proportions qu'en 1940 et 1941. Ces affaires se sont traitées sous la forme syndicale, avec le Japon comme unique acheteur.

Extrême-Orient. — À Shanghai, notre activité dut se limiter à la réalisation de marchandises achetées à l'intention de l'Indochine, mais dont l'expédition fut rendue impossible.

Notre agence de Yunnanfou continua la liquidation de ses opérations.

Nos filiales d'Extrême-Orient réalisèrent une partie de leurs stocks et encaissèrent une partie de leurs créances. Nous rappelons que les actions de ces Sociétés, qui figurent à notre Portefeuille, sont amorties ou provisionnées pour 50 % de leur valeur nominale.

Le bilan qui vous est présenté comprend les résultats des agences de Shanghai et de Yunnanfou pour les deux exercices 1941 et 1942, les comptes de 1941 n'étant pas parvenus assez tôt au siège social pour être repris dans notre bilan de 1941.

Algérie. — En raison des événements de novembre 1942 qui ont rompu les communications entre la France et l'Algérie, les résultats du premier exercice de notre agence d'Alger n'ont pu être établis, et le solde de son compte figure au bilan au chapitre des débiteurs.

Les résultats de cet exercice se montent à 7.496.710 fr. 03. Ils sont dus aux persévérants efforts de notre personnel d'Extrême-Orient et de France qui, dans des situations souvent délicates, fit preuve d'une activité et d'un dévouement pour lesquels nous le remercions.

Si vous approuvez les comptes qui vous sont présentés, votre conseil vous proposera de voter comme suit la répartition du bénéfice :

Profits nets	7.496.710 03
5 % à la réserve légale	374.835 50
Reste	7.121.874 53
Dividende statutaire 6 %	2.025.000 00
Reste	5.096.874 53
Tantièmes au conseil 10 %	509.687 45
Reste	4.587.187 08
Dividende supplémentaire 6 %	2.025.000 00
ce qui laissera un report à nouveau de Fr.	2.562.187 08

portant ainsi le report des exercices antérieurs à 9 millions 925.833 fr. 93.

Nous vous demandons de laisser à votre conseil le soin de fixer la date de mise en paiement du dividende.

Vous aurez également à donner à votre conseil d'administration quitus de sa gestion pour l'exercice 1942 et à lui renouveler l'autorisation prévue par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

M. Fox va vous donner lecture des rapports des commissaires aux comptes, après quoi nous soumettrons à vos suffrages les résolutions proposées par votre conseil d'administration.

## RÉSOLUTIONS

.....

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale nomme MM. Robert Bezard, à Saïgon, et Charles Rouyer, à Paris, pour exercer ensemble ou séparément les fonctions de commissaires aux comptes pour l'exercice 1943 et fixe leur rémunération à 4.000 francs chacun. En outre, M. Joseph Lartigue est désigné comme suppléant de M. Robert Bezard, à Saïgon.

Toutes ces résolutions ont été adoptées par l'assemblée.

*Annuaire Desfossés*, 1945, p. 1841 :

Optorg

Conseil : MM. R. Lemoult, pdt ; F. Vanoutryve, v.-pdt ; M<sup>me</sup> J. Lorthiois ; MM. P. Bernard, E. Charles, Ch. Jeannelle, J. Mazet, A. Thiers.

Commissaires aux comptes : MM. R. Bezard, Ch. Rouyer.

Les départs par « l'Éridan-II »  
(*Le Journal de Saïgon*, 21 décembre 1945)

Rigaux, fondé de pouvoirs Cie Optorg

Compagnie Optorg

---

Société anonyme créée et fonctionnant sous les règles de la législation française  
applicables en Indochine.  
Capital 30.625.000 francs

---

Siège social : 35, rue du Phu-Kiêt, Saïgon (Cochinchine)  
R. C. Saïgon n° 235  
(*Les Échos*, 14 février 1946)

Augmentation de capital de 49.375.000 francs par émission à 400 fr. de 197.500 actions de 250 fr. (soit 250 fr. représentant le nominal et 150 fr. de prime), réservées aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour une ancienne à titre irréductible contre remise du coupon n° 17, les cessions à titre éventuel et réductible seront également admises et attribuées après le délai réservé aux-actionnaires empêchés.

Prix d'émission : 275 fr., en souscrivant et le surplus dans les conditions à fixer par le conseil d'administration. Jouissance 30 juin 1916.

Souscriptions du 11 février au 23 mars 1916 inclus, versements reçus au siège social à Saïgon (Cochinchine), au bureau de Paris, 63, Champs-Élysées, à la Banque de l'Indochine et chez le Crédit Lyonnais, Société Générale, B.N.C.I., Crédit du Nord, Banque Cotonnière, Banque franco-chinoise.

« B. A. L. O. » du 28 janvier 1946

« Journal officiel de l'Indochine » du 24 janvier 1946.

---

Compagnie Optorg  
(*Les Échos*, 28 août 1946)

Au retour d'une tournée d'inspection en Extrême-Orient, le président de la Compagnie Optorg déclare que l'activité économique dans le Sud de l'Indochine a repris sur des bases satisfaisantes.

La Compagnie participe aux affaires d'autant plus largement que la relève de son personnel a été réalisée en temps opportun.

Les arrivages de marchandises d'Europe et d'Amérique sont lents eu égard aux besoins du pays, mais les conditions de vie s'améliorent progressivement. Les chargements de caoutchouc à destination de la France et des États-Unis sont effectués à la cadence prévue. Les rizières sont mises en valeur dans la plupart des provinces de l'Ouest de la Cochinchine. D'une manière générale, les populations indochinoises ne demandent qu'à reprendre le travail et aspirent au rétablissement du calme dans l'ordre français.

L'agence de Shanghai retrouve le courant d'affaires que la guerre dans le Pacifique avait interrompu. La filiale britannique de la Compagnie, dont les deux positions principales sont à Singapour et à Hong-Kong, connaît à nouveau un essor rapide des plus intéressants. En résumé, les perspectives sont considérées comme favorables et encourageantes.

---

1947 : prise de contrôle de la [Société du Haut-Ogooué](#) (S.H.O.)

---

*Annuaire Desfossés*, 1948, p. 2147 :



Optorg

Conseil : MM. R. Lemoult, pdt ; F. Vanoutryve, v.-pdt ; M<sup>me</sup> J. Lorthiois ; MM. P. Bernard, J. Mazet, A. Thiers, M. Schwob d'Héricourt.

Commissaires aux comptes : MM. R. Bezard, Ch. Rouyer.

---

Rôle de la [cour de justice d'Indochine](#) pour le mois d'avril  
(*Le Populaire d'Indochine*, 9 avril 1948)

PARIS, 8 Avril. — Voici le rôle de la cour de justice d'Indochine, session avril :

.....  
MERCREDI 21 AVRIL : Affaire Petrequin, défenseur : M<sup>e</sup> Chresteil.

Petrequin, directeur de la Compagnie Optorg à Hong-kong, rapatrié à Saïgon avec tous les Français après la prise de cette ville par les Japonais, a fait arrêter des membres de la France Libre de Hongkong par les autorités locales.

.....

---

Compagnie Optorg  
(*Les Échos*, 15 décembre 1948)

L'assemblée ayant à statuer sur comptes de l'exercice 1947, a été tenue le 11 décembre 1948, à Saïgon, sous la présidence de M. Robert Lemoult.

Elle a approuvé les comptes de cet exercice qui font ressortir un bénéfice 96.214.352 fr. 34 et voté le dividende proposé de 18 %.

L'assemblée a réélu M<sup>me</sup> Jules Lorthiois et élu M. le docteur Dang Ngoc Chan administrateurs.

Une assemblée extraordinaire, tenue aussitôt après, a décidé l'augmentation du capital social de 100 millions à 150 millions de francs par prélèvement de la réserve constituée à cet effet et élévation du nominal des actions de 250 à 375 fr. Elle a, en outre, autorisé le conseil à porter le capital, en une ou plusieurs fois, de 150 à 300 millions.

---

AEC 1949/990 — Cie Optorg. — Capital porté à 150 millions fr. — Dividendes : 1946, 45 fr. ; 1947, 45 fr. — Conseil actuel : MM. Robert Lemoult, présid. ; Félix Vanoutryve, v.-présid. ; M<sup>me</sup> Jules Lorthiois, MM. Paul Bernard, Dang Ngoc Chan, Jean Mazet, Marcel Schwob d'Héricourt, Andre Thiers, admin.

---

Publicité  
(*Marchés coloniaux*, 1949)

COMPAGNIE OPTORG  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 150.000.000 DE FRÂNCES  
Siège social : SAIGON (Cochinchine)

=====

AGENCES

SAÏGON, HANOÏ, HAÏPHONG, TOURANE, PNOM-PENH, SHANGAI  
Bureaux à PARIS, LYON, MARSEILLE

FILIALES :  
OPTORG Cy (Malaya) Ltd SINGAPORE, HONG-KONG, Handelsmetschappij OPTORG  
(N. V.), BATAVIA, Opma CASABLANCA

SOCIÉTÉS AFFILIÉES  
Sorafric, PARIS — Somechange, CASABLANCA - Sucres et Produits Coloniaux,  
ALGER.

=====  
BUREAU DE PARIS  
63, Champs-Élysées Tél. : BALzac 11-60

---

COMPAGNIE OPTORG  
(*L'Information financière, économique et politique*, 20 janvier 1950)

Contre un apport en nature, cette société a reçu 173 parts de 10.000 francs sur les 175 composant le capital d'une nouvelle société à responsabilité limitée dénommée Nicolo-Desbordes Immobilier.

---

AEC 1951/990 — Cie Optorg  
35, rue du Phu-kiet, SAIGON (Sud Viet-Nam).  
Bureau à Paris : 63, Champs-Élysées (8<sup>e</sup>)  
Capital. — Société anon., fondée le 17 octobre 1919, 300 millions de fr. en 400.000 act. de 750 fr.  
Dividendes. — 1947 : 45 fr. ; 1948 : 82 fr. 50.  
Objet. — Commerce d'exportation et d'importation en tous pays, spécialement en Extrême-Orient (V. annonce p. 673).  
Exp. — Soies de porc et tous produits coloniaux.  
Imp. — Tissus de coton, de soie, de laine, produits alimentaires, produits chimiques, papiers, matériaux de construction, matériel mécanique et électrique, quincaillerie, produits métallurgiques, etc..  
Agences. — Nord Viet-Nam : Haïphong, Hanoï. — Centre Viet-Nam : Tourane. — Sud Viet-Nam : Saïgon. Cambodge : Pnom-Penh. — Maroc : Casablanca.  
Conseil. — MM. Robert Lemoult, présid. ; Félix Vanoutryve, vice-présid. ; M<sup>me</sup> Jules Lorthiois, MM. Paul Bernard <sup>16</sup>, Jean Mazet, Marcel Schwob d'Héricourt, André Thiers, Dang Ngoc Chan, admin.

---

Publicité in AEC 1951

COMPAGNIE OPTORG  
Société Anonyme au Capital de 300 millions  
SIÈGE SOCIAL :  
35, Rue Phu-Kiet - SAIGON

---

IMPORTATION - EXPORTATION

---

---

<sup>16</sup> Paul Bernard (1892-1960) : polytechnicien, inspecteur (1925), directeur général (1931), administrateur délégué (1935), puis vice-président de la SFFC, président des Transports aériens intercontinentaux (1946-1960). Voir [encadré](#).

IMPORTATION de tous produits textiles en coton, laine, soie, rayonne, etc. Produits métallurgiques, Matériel d'équipement industriel, Matériel de Travaux publics, Matériel agricole, Quincaillerie. Produits d'alimentation. Papiers et Articles de Bureau. Faïences, Articles céramiques, Verre à vitres, Glaces. Produits chimiques.

EXPORTATION de Tous produits coloniaux et matières premières d'Afrique et d'Extrême-Orient.

=====

Agences

SAIGON, TOURANE, PNOM-PENH, HAIPHONG, HANOI, CASABLANCA

Filiales

Optorg Cy (Malaya) Ltd\* : SINGAPORE, KUALA-LUMPUR, PENANG, HONG-KONG, BANGKOK

Handelmaatschappij Optorg (N. V.)\* : DJAKARTA

Opma : CASABLANCA

Bureaux à PARIS LYON MARSEILLE

Bureau de PARIS : 63, Champs-Élysées - Tél. : BALzac 11-60

---

Compagnie Optorg  
(*Les Échos*, 11 juillet 1951)

L'assemblée ayant à statuer sur les comptes de l'exercice 1950 s'est tenue le 7 juillet à Saïgon. Elle a approuvé les comptes de cet exercice qui font ressortir un bénéfice de 157.732.636 francs et voté le dividende proposé de 165 francs brut par action contre 110 francs pour l'exercice 1949.

---

À [Doston](#), les Suisses du Tonkin ont célébré leur fête nationale  
(*L'Entente*, 7 août 1951)

Venus de Haïphong : M<sup>me</sup> et M. Schyrr, des Ets Optorg

---

Compagnie Optorg  
(*Les Échos*, 9 août 1951)

Le conseil souligne dans le rapport présenté à l'assemblée du 7 juillet que les opérations avec la Chine, dont le port de Tien-Tsin a été le seul praticable, ont eu, par la force des choses, un caractère discontinu. En Indochine, la compagnie a poursuivi son courant d'affaires à l'importation et participé, comme de coutume, aux affaires d'exportation de céréales.

La filiale britannique, Optorg Cy (Malaya) Ltd, a réalisé, par rapport à 1949, des progrès sensibles à Singapour, Kuala Lumpur et Hong-Kong ; elle a ouvert au début de 1950 une nouvelle agence à Penang, au nord-ouest de la presqu'île malaise, et au mois de septembre un bureau à Bangkok (Siam).

En Afrique du Nord, l'agence de Casablanca a élargi son champ d'action et la filiale Opma a augmenté ses participations dans plusieurs entreprises industrielles et commerciales. Par ailleurs, la compagnie a renforcé au cours de l'exercice les positions

qu'elle avait acquises en Afrique Noire, notamment par une importante prise de participation dans la Société commerciale industrielle et agricole du Haut-Ogooué.

---

Haïphong  
Échos  
(*L'Entente*, 22 octobre 1951)

— Par le « Constellation » d'Air France de dimanche matin est passé, dimanche, à Catbi, venant de Saïgon et se dirigeant vers la France, M. Lemoult, inspecteur général des Éts Optorg, qui a été reçu par M. Schyrr, directeur de ces Établissements pour le Nord.

---

LA COMPAGNIE OPTORG  
(*Le Monde des affaires*, 1952)

[...] À la veille de la guerre de 1939, une succursale hollandaise de la Compagnie Optorg est ouverte à Batavia (Djakarta). Elle démarre magnifiquement et essaime à son tour. L'occupation japonaise vient brusquement stopper son essor. mais elle reste la seule affaire française importante qui soit installée en Indonésie.

La Compagnie a d'importants bureaux d'achats à Paris, à Lyon (soieries pour Hong Kong) et à Londres. À Marseille, c'est une de ses filiales, Optra (Optorg Transit) qui assure son transit. Au Maroc, Optorg a une autre filiale (Optma) qui a surtout un caractère financier. Enfin, la Compagnie dispose de correspondants dans le monde entier.

La méthode qui a fait de la Compagnie Optorg une des très grosses affaires de commerce de France tient, dit-on, en quelques mots : vendre dans les délais les plus courts possible.

La Compagnie se cantonne presque exclusivement dans l'importation en Asie de marchandises manufacturées, évitant le commerce des matières premières, considérées comme trop spéculatives. Les tissus restent sa principale activité, mais elle a aussi des services métallurgie, ciments, céramiques, verreries, etc.

Au conseil : MM. R[obert] Lemoult, présid. ; F[élix] Vanoutryve [industriel textile, Roubaix], vice-présid. ; M<sup>me</sup> J[ules] Lorthiois [industriel à Roubaix entré au conseil de la BFCI au lendemain de la GM1], MM. P[aul] Bernard [SOFFO], J. Blondel, Docphusu Dang Ngoc Chan, L. Durand-Réville <sup>17</sup>, Y. [sic] Mazet, A[ndré] Thiers [conseiller d'État, adm. Cie gén. de travaux africains à Dakar (51/362)], M[arcel] Schwob d'Héricourt [fils de James et de Berthe Lang][ép. fille d'Abel Ferry].

---

Haïphong  
Au Club de la « Tartine »  
(*L'Entente*, 16 mai 1952)

---

<sup>17</sup> Luc Durand-Réville (1904-1998) : adg (1934), puis pdg (1943) de la Société du Haut-Ogooué. Voir [encadré](#).

Le « Constellation » du jeudi a remplacé celui du dimanche. Ainsi qu'il était à prévoir, c'est donc la matinée du jeudi qui voit désormais, à l'aéroport de Catbi, les grandes affluences.

Donc, beaucoup de monde, hier encore, au départ du « lévrier » d'Air France emportant des heureux vers la « douce » France du mois de mai, laissant, hélas ! sur le terrain de moins privilégiés en proie au rude été tonkinois.

Il convient de signaler parmi les partants M<sup>me</sup> Scheer [Schyrr], épouse du sympathique directeur des Éts Optorg, présidente actuelle du Club de la « Tartine ».

On sait que, depuis cinq ans, M<sup>me</sup> Scheer [Schyrr] a participé au développement de ce généreux groupement qui bénéficie aujourd'hui de l'aide désintéressée de toute la ville. En son absence, M<sup>me</sup> Ramu la remplacera et le Club des Dames « Tartine », poursuivra son activité.

Nous souhaitons ben voyage à M<sup>me</sup> Scheer [Schyrr], son retour parmi nous et bonne continuation au Club de la Tartine.

---

Compagnie Optorg  
(*Les Échos*, 17 juillet 1952)  
(*L'Information financière, économique et politique*, 17 juillet 1952)

L'assemblée ayant à statuer sur les comptes de l'exercice 1951 s'est tenue le 12 juillet 1952 à Saïgon.

Elle a approuvé les comptes de cet exercice qui font ressortir un bénéfice de 172.453.704 fr. et voté le dividende proposé de 190 fr. brut par action c. 165 fr. pour l'exercice 1950.

Le conseil, réuni aussitôt après, a décidé la mise en paiement le 25 juillet 1952 du dividende représentant net 152 fr. au nominatif et 149 fr. au porteur, contre remise du coupon n° 26.

---

Haïphong  
Le Cinéma éducateur  
(*L'Entente*, 22 décembre 1952)

Ce n'est pas seulement dans le domaine de l'art et de la distraction que le cinéma moderne prouve sa grande utilité et sa puissance d'attraction. Dans les domaines de l'information et de l'éducation, il rend aussi d'inestimables services.

Nous en avons eu, dimanche matin, une manifestation à l'occasion d'une séance de documentation offerte entre 10 et 11 heures, dans la salle du Ciné-Club, sous les auspices de la Compagnie Optorg. Ces établissements bien connus faisaient projeter, dans des conditions parfaites de vision et d'audition, quatre petits films en couleur, excellemment réalisés commentés et musicalisés mettant en valeur certaines productions, parmi les plus modernes, de la Technique française.

Une première bande nous documenta sur les installations et rouages de la Compagnie Électro-Mécanique, dont les Éts Optorg sont les agents en Indochine et qui a d'importantes usines à Lyon, au Havre et au Bourget.

Les autres bandes nous parlèrent : d'un nouveau type de moteur, le Novacem, qui, plus léger et de dimensions moindres, obtient une puissance supérieure ; des contacteurs disjoncteurs Contacem et d'une nouvelle méthode de soudage appelée « soudage en surpuissance. »

Assistait à la séance un auditoire nombreux et intéressé dans lequel on reconnaissait notamment les représentants des industries haïphonnaises, des officiers du Génie d'Haïphong et du navire-atelier « Vulcain ».

---

*Annuaire Desfossés*, 1953, p. 1757 :

Optorg

Conseil : MM. R. Lemoult, pdt ; F. Vanoutryve, v.-pdt ; M<sup>me</sup> J. Lorthiois ; MM. P. Bernard, J. Blondel, Doc phu su Dang Ngoc Chan, L. Durand-Reville, J. Mazet, M. Schwob d'Héricourt.

Commissaires aux comptes : MM. R. Bezard, J. Lartigue.

---



Coll. Olivier Galand

Lettre d'Optorg à la Banque franco-chinoise, Saïgon, 24 mars 1952

ARRETE n° 13-HCFVN du 2 juin 1953 approuvant la désignation de juges titulaires et juges suppléants de nationalité française au tribunal mixte de commerce de Saïgon.  
(*Bulletin officiel du haut-commissariat de France en Indochine*, 11 juin 1953)

Juges suppléants

Bruno (Compagnie Optorg) ;

Compagnie Optorg

(*L'Information financière, économique et politique*, 22 juillet 1953)

L'assemblée ayant à statuer sur les comptes de l'exercice 1952 s'est tenue le 11 juillet 1953 à Saïgon.

Elle a approuvé les comptes de cet exercice, qui font ressortir un bénéfice de 173.625.163 francs, et voté le dividende proposé de 190 fr. brut par action, identique à celui de l'exercice 1951.



Le conseil, réuni aussitôt après, a décidé la mise en paiement, le 25 juillet 1953, du dividende représentant net 152 fr. au nominatif, et 148 fr. au porteur, contre remise du coupon n° 27.

---

COMPAGNIE OPTORG  
(*L'Information financière, économique et politique*, 25 juillet 1954)

L'assemblée ayant à statuer sur les comptes de l'exercice 1953 s'est tenue le 24 juillet 1954 à Saïgon. Elle a approuvé les comptes de cet exercice qui font ressortir un bénéfice de 180.421.852 fr. et voté le dividende proposé de fr. 200 brut par action.

---

Compagnie Optorg  
(*L'Information financière, économique et politique*, 28 juillet 1954)

L'assemblée ayant à statuer sur les comptes de l'exercice 1953 s'est tenue le 24 juillet 1954 à Saïgon. Elle a approuvé les comptes de cet exercice qui font ressortir un bénéfice de 180.421.852 fr. et voté le dividende proposé de fr. 200 brut par action.

Le conseil, réuni aussitôt après, a décidé la mise en paiement dès le 26 juillet 1954 du dividende représentant net fr. 152 au nominatif et fr. 146 au porteur contre remise du coupon n° 28.

---

COMPAGNIE OPTORG  
(*L'Information financière, économique et politique*, 29 juillet 1954)

En dépit des circonstances parfois défavorables, notamment pendant la période qui a suivi la dévaluation de la piastre, les profits bruts sur marchandise de l'exercice 1953 ont été accrus à 796.123.857 fr. contre 757 millions 65.356 francs en 1952.

L'ensemble des profits de l'exercice s'élève à 854.339.221 francs contre 832.773.627 fr.

Les frais généraux ont pu être réduits à 502.856.402 francs c. 543 millions 917.664 fr. Après déduction des charges financières et notamment 45.327.930 francs de charges résultant de la dévaluation de la piastre et affectation de 97.850.918 francs contre 53.445.890 francs aux provisions et amortissements, le bénéfice net de 1953 ressort à 180.421.852 fr. contre 173.625.163 fr. (voir *L'Information* du 28 juillet).

Rappelons que le dividende de l'exercice a été fixé à 200 francs brut par action

Le bilan à fin 1953 marque, par rapport au précédent, une progression importante du portefeuille-titres à 459.090.743 fr. contre 283.703.522, [conséquence de l'accroissement des investissements en Afrique](#). On note également une augmentation des stocks de marchandises à 1.273.125.274 francs contre 1.092.066.618 et des débiteurs à 72.1.195.557 francs contre 620.442.165. Par contre, les disponibilités ont été réduites à 204.382.440 francs contre 457.752.460 francs.

La réserve générale et la réserve pour reconstitution des stocks totalisent 670 millions contre 590.

Le chiffre d'affaires de 1953, exprimé en piastres est en forte augmentation mais, converti en francs, il accuse, en raison de la dévaluation, un léger fléchissement par rapport à celui de l'exercice précédent.



En A.E.F., la société a élargi sa participation dans la Société Commerciale Industrielle et Agricole du Haut-Ogooué\*.

Actions non regroupées : au porteur, 2 piastres 49 ; au nominatif, 2 piastres 66.

---



# Compagnie Optorg

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 300.000.000 DE FRANCS  
SIÈGE SOCIAL : 35, RUE PHU-KIET — SAIGON  
SUD VIET - NAM  
R. C. SAIGON 325

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :

PARIS  
LYON  
MARSEILLE  
OPTORGPO }  
SAIGON  
PHNOM-PENH  
HANOI  
HAIPHONG  
TOURANE

Saïgon, le 4.12.54

M Pharmacie Kerborion  
Rue Grouffault  
Nhatrang

Nous avons l'honneur de vous indiquer, ci-après, la position de votre compte dans nos Livres à la date du 30-11-54

FACTURES		MARCHANDISES	DÉBIT		CRÉDIT	
Date	N°					
22-7	2/288	Alimentation	4.101	12		
6-11		by verk à valoir			2.101	12
		Solde débiteurs =			5.000	-
			4.101	12	4.101	12

Vous nous obligeriez vivement en nous couvrant de ce montant à votre plus proche convenance.

Veuillez agréer, M. *essiers*, nos salutations distinguées.

COMPAGNIE OPTORG

Coll. Olivier Galand

Compagnie Optorg

S.A. au capital de 300.000.000 de fr.

Siège social : 36, rue Phu-Kiet, Saïgon

Succursales : Paris, Lyon, Marseille, Saïgon, Phnom-Penh, Hanoi, Haïphong, Tourane  
Lettre à la pharmacie Kerboriou de Nhatrang (4 déc. 1954)

---

## LA VIE QUOTIDIENNE À HANOÏ

Nouvelle capitale du Vietminh

(*L'Information financière, économique et politique*, 29 décembre 1954)

.....  
À voir le nombre de librairies nouvelles qui se sont ouvertes, on lit beaucoup. On vend aussi beaucoup de journaux, que les marchands exposent sur des nattes posées à même le trottoir. Dans l'ancien bâtiment de la compagnie Optorg, une librairie, officielle celle-là, s'est ouverte et sous l'œil bienveillant de Cac Mac (Karl Marx) et de Anphen (Engels), on met en vente tous les classiques du régime, en passant par les œuvres complètes, dans des volumes de luxe édités à Moscou, d'Honoré de Balzac.

Quelles sont les préoccupations de ceux qui « reviennent » ? Elles sont avant tout d'ordre technique, et beaucoup de volumes sur la technique électronique, la radio, la technique du cinéma, leur ont été vendus. On a beaucoup vendu aussi d'ouvrages sur l'art. Évidemment, préoccupations politiques et sociales (les volumes des « Éditions sociales » — communistes — se vendent très bien), et aussi, très curieusement, quelques romans policiers.

.....  
\_\_\_\_\_

Suite :

[Retour du siège à Paris. Redéploiement en Afrique.](#)